

**compte-rendu de la réunion
du conseil d'administration
du 10 mai 2025
à la Maison du Handball (Créteil)**



Membres présents :

M^{mes} Isabelle Allusson, Monique Ansquer, Sophie Arnaud, Hélène Bergier, Béatrice Blasak, Nathalie Bonanni, Odile Crombez, Laurence Dore, Céline Fortune, Marie-José Gaudefroy, Valérie Jacob, Sabrina Jaubert, Yaël Nabet-Marc, Isabelle Penafiel, Anne-Sophie Picquart & MM. Cédric Denon, Alain Desplaces, Amine Faradjila, Pascal Jeunehomme, Robert Lafond, Michel Laurent, Pierre Lentier, David Peneau, Christian Plas, Philippe Pudelko, Philippe Rajau, Christian Zakarian

Invités :

M^{me} Maryse Pivonet & M. Nicolas Zajac

Absents :

M^{mes} Nathalie Lassalle (excusée), Valérie Urvoy (excusée) & MM Daniel Bernard (excusé), Luc Chevalier (excusé), Daniel Henry (invité excusé) Jean-Marie Lassalle (excusé), Pierre-Olivier Levet, Christophe Meynial (invité), Pierre Ouazana (excusé), Xavier Sarini (invité excusé), Patrick Sportouch (excusé)

Le quorum étant atteint, le Président Philippe Pudelko ouvre la séance à 9h05, en indiquant qu'il s'agit du dernier CA de la saison et que l'ordre du jour est très chargé.

L'ordre du jour :

- Validation de PV de réunions du CA
- AG fédérale – positionnement de la Ligue sur les votes proposés les 16 et 17 mai 2025
- AG ligue – présentation des bilans des commissions pour la saison 2024-2025
- AG ligue – présentation du bilan financier et du budget prévisionnel
- Tour des comités
- Point licences
- Point ressources humaines
- Questions diverses

VALIDATION DE PV DE RÉUNION DU CA

- > PV de la réunion du CA du 18/01/2025
 - ➡ *Le CA valide à l'unanimité des présents le PV cité ci-dessus*
- > PV de la réunion du CA du 29/03/2025
 - ➡ *Le CA valide à l'unanimité des présents le PV cité ci-dessus*

AG FÉDÉRALE – POSITIONNEMENT DE LA LIGUE SUR LES VOTES PROPOSÉS LES 16 ET 17 MAI 2025 *(cf présentation en fin de CR)*

Marie-José Gaudefroy rappelle que le 20 mars, le CA ligue, en visio, avait passé en revue les propositions qui allaient être présenté au CA fédéral.

Certaines propositions après validation du CA fédéral doivent passer en AG fédérale. Il s'agit des modifications touchant les statuts, le règlement intérieur, la CMCD dans les règlements généraux et le périmètre de la CNCG. Et c'est donc pour cela que ce CA ligue doit se repositionner sur certains vœux. De plus l'AG fédérale doit valider les éléments financiers et notamment le guide financier.

Marie-José Gaudefroy précise que la pastille verte indique que lors du CA du 20 mars, la ligue s'était positionnée en « pour », les pastilles orange concerné des textes sur lesquels la ligue avait demandé des modifications.

> Vœux relatifs aux statuts

- ➡ *Le CA valide à l'unanimité des présents les modifications concernant les statuts*

> Vœux relatifs au Règlement Intérieur

- ➡ *Le CA valide à l'unanimité des présents les modifications concernant le règlement intérieur*

> Vœux relatifs à la CMCD dans les règlements généraux

- ➡ *Concernant les articles 26.5 (convention entre clubs – équipes évoluant en championnat de France) & 28.1.1 (socle de base) : lors de la visio du 20 mars 2025, le CA ligue avait souhaitée apporter des précisions (cf CR de la réunion du CA du 20/03/2025). Ces remarques ont été entendues par le CA fédéral et les propositions des modifications en tiennent compte.*

Concernant les articles 28.3.1-28.3.2-28.4.2, cela concerne l'âge des JAJ T3 pris en compte dans la CMCD. La CMCD comptabilisant les

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

matchs des JAJT3 sur désignation des clubs, ou des instances, les arbitrages fait « à domicile » par les arbitres JAJT3 de 11 et 12 ans seront comptabilisés

➡ Le CA valide à l'unanimité des présents les modifications CMCD

> Vœux relatifs au changement de périmètre de la CNCG

➡ Le CA valide à l'unanimité des présents les modifications concernant le changement de périmètre de la CNCG

> Vœux relatifs au guide financier fédéral et au budget

- Création d'un nouveau club, rajout dans les textes 700 € de dotation la seconde année sous forme de bon d'achat si certains critères sont atteints comme le nombre de licencié.
- Au niveau des tarifs des licences, auparavant il y avait 3 colonnes « part fédérale » + « assurance RC » + « assurance IA », dorénavant, il n'y aura qu'une seule colonne regroupant le tout.
De plus, la fédération propose une augmentation de 0,50 € sur toutes les licences.
- Sur les droits de mutation, une quote-part affectée au fond de valorisation du 1^{er} club, de 4 €, sera prélevée aussi sur les mutations des joueurs et joueuses sous statut professionnel.
- Ajout des lignes pour les suivis d'arbitrage, et baisse des indemnisations pour les championnats de France et le trophée des champions
- Augmentation des pénalités financières pour la discipline
- Les documents relatifs au bilan comptable 2024 et au budget prévisionnel 2025, n'ont toujours pas été reçu.

Philippe Rajau signale qu'il n'est pas normal de ne pas recevoir les documents financiers en temps et en heure pour pouvoir les étudier.

➡ Le CA valide à l'unanimité des présents les modifications concernant le changement de périmètre de la CNCG

TOUR DES COMMISSIONS ET DES ACTIVITÉS (cf présentation en fin de CR)

> Statuts & règlements

- Pascal Jeunehomme commence par un bilan sur les qualifications avec 33 % de féminines, il enchaîne avec la répartition par comités des salles homologuées et il termine par le bilan CMCD de la saison, arrêté au 2 mai 2025. Il rappelle que la CMCD définitive sortira au 31/05/2025, donc il y a des clubs qui sont actuellement défaillants ne devraient plus l'être fin mai.
Pour l'AG, dans la présentation du bilan, le mot « sanctionnable » sera remplacé par « défaillant ».
Hélène Berger souligne que parfois les certifications des formations se déroulent en mai, cela devrait débloquent certaines situations.
Marie-José Gaudefroy rappelle que sur Gesthand les formations après validation ne sont inscrites dans le logiciel qu'après paiement. Les présidents de comités demandent à être prévenus quand un club ne règle pas les formations.
➡ Le bilan CSR est validé par le CA à l'unanimité des élus présents.
- Concernant les projets, Pascal Jeunehomme présente les évolutions CMCD, en indiquant que les modifications apportées tiennent compte des remarques formulées lors du dernier CA.
➡ Le CA valide les propositions de la CSR à l'unanimité des élus présents

> Technique

- David Peneau fait le bilan de la saison 2024-2025 au niveau des résultats des sélections ligue et des polistes.
Marie-José Gaudefroy précise que l'équipe championne de France des interpôles féminins, l'équipe championne des interligues masculines et l'équipe vice-championne des interligues féminines sont invités à l'AG de la ligue.
Tous ces jeunes athlètes monteront sur l'estrade de l'auditorium à la MDH devant l'ensemble des clubs.

> Arbitrage

- Alain Desplaces, président de la commission d'arbitrage présente le bilan de la CTA comprenant la formation, le PPF, la féminisation et la logistique des équipements arbitrage
Anne-Sophie Picquart félicite cette opération d'équipement, elle souhaiterait seulement que le message inscrit sur les maillots des JAJ soit plus visible
➡ Le bilan CTA est validé par le CA à l'unanimité des élus présents.
- Alain Desplaces poursuit avec les projets de la CTA :
 - Pour prendre en compte les modifications CMCD nationale avec un abaissement des JAJT3 à partir de 11 ans.
La CTA propose que le passage de ces jeunes en JAJ T3, soit validé par la commission sur demande des comités, sachant que ces jeunes JAJT3 de 11 à 13 ans, ne feront que des matchs à domicile.
➡ Le CA valide à l'unanimité des élus présents cette proposition.
 - La CTA va appliquer les mesures financières lorsque les arbitres ne se déplacent pas.
Philippe Rajau demande pourquoi c'est le club qui serait amendé et non l'arbitre.
Alain Desplaces précise que réglementairement l'arbitre ne peut pas être amendé et donc cette amende sera envoyée au club de l'arbitre, comme il est prévu dans les textes. La CTA l'appliquera en cas d'absence non justifiée.

- Alain Desplaces continue sur les nouvelles règles d'arbitrage qui seront mises en œuvre durant l'été suite aux décisions prises par les instances internationales

La suppression du carton rouge pour tir à la tête du gardien fait débat.

Marie-José Gaudefroy précise que la nouvelle feuille de match pourrait être mise en place cet été, en fonction de la réalisation de tous les travaux.

Philippe Pudelko précise que les 20 et 21 mai des réunions d'information présenteront cette nouvelle FDME à l'ensemble des clubs.

Concernant cette nouvelle FDME, Marie-José Gaudefroy précise qu'elle ne fonctionnera plus sur les versions antérieures à Windows11, certains clubs devront changer leur système d'exploitation, voire leurs ordinateurs qui n'accepteraient pas cette montée de version.

- Anne Sophie Picquart, qui s'occupe des péréquations arbitrales, précise qu'il n'y a pas de péréquation arbitrale sur les challenges U13 car il y a des tarifs différents et des modes de fonctionnements spécifiques par comité. Il faudrait une harmonisation des règles pour pouvoir ouvrir la péréquation à ce challenge

> Évènementiel

- Michel Laurent fait un bilan positif sur les 4 tournois internationaux
 - le Tiby U19M Val-d'Oise
 - le Tiby U21M Val-d'Europe
 - le Tournoi des 4 nations U18F (Essonne & Paris)
 - le Tournoi des 4 nations U20F (Meudon)
- Il enchaîne avec les finalités des championnats de France qui se dérouleront prochainement à Créteil, du 8 au 14 juin. Pour la première fois les places seront payantes (5 € la journée ou 20 € les 5 jours).
- Pour la saison 2025-2026, le Tiby U19 Val-d'Oise se déroulera les 30/31 octobre et 1^{er} novembre
- Un *Business club* va être créé afin de regrouper des partenaires pour l'ensemble de ces tournois.
- Michel Laurent souhaite un calendrier commun des événements, ligue et comités.

> CRL

- Béatrice Blasak commence le bilan de la CRL
 - 11 dossiers traités
 - Elle aborde son inquiétude, liée à la montée de l'IA qui pourrait fausser les vidéos proposés sur des faits de jeu

La CRL recherche toujours des membres pour étoffer la commission.

> Intégrité

- Béatrice Blasak continue avec le bilan du pôle Intégrité :
 - Peu de demande en direct
- Pour la saison prochaine, elle souhaite des interventions plus nombreuses lors des événements, afin de sensibiliser un maximum de personnes
- Anne Sophie parle d'une animation qui a été faite au comité 77 après la diffusion du film *Julie se tait* et qui pourrait très bien se faire au niveau de la ligue dans l'auditorium de la MDH.

> Discipline

- Maryse Pivonet commence le bilan de la Discipline arrêté au weekend dernier
 - 240 dossiers reçus
 - 15 dossiers classés sans suite
 - 225 dossiers avec engagement de poursuite disciplinaire
 - 196 dossiers sanctionnés
 - 29 avec relaxe
 - Diminution de 33 % des dossiers en région
 - Au niveau des départements, une progression importante des dossiers notamment sur les jeunes

> Communication / Marketing

- Isabelle Penafiel annonce la fin de l'appel d'offre pour les équipements
 - 14 dossiers reçus
 - 7 dossiers retenus pour la phase de négociation, 3 uniquement sur l'arbitrage et 4 sur l'ensemble des lots
 - 1 des 7 sociétés n'a pas pu se déplacer le jour des négociations, donc 6 sociétés reçues
- À la fin de la journée, a été retenu à l'unanimité (moins 2 abstentions) pour TL Sport sur les 4 lots
- Philippe Pudelko indique que la ligue envisage de recruter une personne pour la communication. Cette personne pouvant aussi travailler en MAD pour les comités.

> Organisation des compétitions

- Christian Zakarian annonce que la réunion plénière COC se déroulera le 15 mai.
Donc les décisions prises lors de ce CA le seront sous réserve de ce qui sera retenu lors de la plénière COC, il fait un état des lieux des championnats.
- Christian continue avec les projets pour la saison 2025-2026 :
 - U17F accès aux barrages régionaux (le fait de ne prendre comme critère que les championnats Elites, il risquent de ne pas avoir assez d'équipe pour alimenter le championnat de France U17F).
 - ➡ *Le CA valide la proposition des modifications d'accès aux barrages régionaux de la COC (11 abstentions – 3 contres)*
 - Article 105 : communication des résultats (avant 20h le dimanche – alignement aux textes fédéraux)
 - Obligation de banc au niveau régional pour les catégories U18 et U15. 95 % des clubs actuels répondent déjà à ces critères.
 - Feuille de match à 14 joueurs sous réserve de la mise en place de la nouvelle FDME.
 - Modification du challenge U13, en créant 2 formules.
 - ➡ *Le CA valide les autres propositions de la COC à l'unanimité des élus présents*

> Formation

- Monique Ansquer présente le bilan de la formation.

> Développement

- Sabrina Jaubert excuse Nathalie Lassalle et commence son intervention en effectuant plusieurs bilans :
 - Trophées des clubs
 - Labellisations
 - Handball'Toi
 - Service civique
 - Coach'elles
- Sabrina Jaubert continue avec les projets
 - Coach 'elles avec un changement de trajectoire
 - La féminisation
 - Hand Corporate
 - Le Grand 8
 - Championnat Handfauteuil
- Elle poursuit en faisant un point sur les DSVE et l'ANS
- Un planning annuel prévisionnel des activités a été construit pour la saison 2025-2026

POINT FINANCIER

- Monique Ansquer excuse le trésorier de la ligue Daniel Bernard et présente le compte de résultat 2024.
- Elle poursuit avec le budget 2025.

Philippe Pudelko explique la baisse du pôle PPF, car il y a une diminution du nombre de poliste (36 filles et 36 garçons), et annonce l'augmentation des licences de 1,50 € environ pour permettre à la ligue de continuer sa politique de recrutement

- ➡ *Le CA valide à l'unanimité des élus présents le bilan financier 2024*
- ➡ *Le CA valide à l'unanimité des élus présents l'affectation du résultat*
- ➡ *Le CA valide à l'unanimité des élus présents le budget 2025 et l'augmentation des licences*

TOUR DES COMITÉS

- > Le CA ayant pris énormément de retard, le tour des comités n'a pas lieu

POINT RESSOURCES HUMAINES

- > Aucune entrée et sortie de salarié depuis le dernier CA.

POINT LICENCES À DATE

Type licence	10/05/2025	% Fém	31/05/2024	% (2024)	31/05/2023	% (2023)
Baby-hand	3541	31 %	2603	+ 35 %	2275	+ 56 %
Blanche Dirigeant	448	31 %	437	+ 3 %	365	+ 23 %
Corpo	120	2 %	120	-	124	- 3 %
Dirigeant +16 ans	3798	37 %	3.571	+ 9 %	3320	+ 16 %
Dirigeant 12-16 ans	14	57 %	-	-	-	-
Dirigeant Indépendant	68	40 %	-	-	-	-
Hand à 7 +16 ans	13932	31 %	13909	+ 0,2 %	13365	+ 4 %
Hand à 7 12-16 ans	15062	36 %	14215	+ 6 %	13702	+ 10 %
Hand à 7 6-11 ans	15889	30 %	15301	+ 4 %	14504	+ 10 %
Hand à 7 Blanche +16 ans	22	32 %	26	- 15 %	23	- 4 %
Hand à 7 Indépendant	13	0 %	15	- 13 %	44	- 70 %
HandEnsemble +16 ans	81	19 %	160	- 28 %	140	- 18 %
HandEnsemble 2-16 ans	20	30 %	-	-	-	-
HandEnsemble 6-11 ans	13	23 %	-	-	-	-
Handfit +16 ans	712	86 %	701	+ 3 %	556	+ 30 %
HandFit 12-16 ans	7	43 %	-	-	-	-
Loisir Beach +16 ans	6	20 %	-	-	-	-
Loisir Hand7/ H4 +16 ans	3.363	30 %	3133	+ 15 %	2814	+ 27 %
Loisir Hand7/ H4 12-16 ans	119	51 %	-	-	-	-
Loisir Hand7/ H4 6-11 ans	109	33 %	-	-	-	-
Parahand +16 ans	61	16 %	-	-	-	-
Total hors événementielle	57398	33 %	54230	+ 6 %	51232	+ 12 %
Événementielle	7875	44 %	12.734	- 38 %	12634	- 38 %
Total avec événementielle	65273	34 %	66964	- 2 %	63866	+ 2 %

QUESTIONS DIVERSES

> Pas de questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

Dates des prochaines réunion du CT : 24 mai 2025

Date AG fédérale : 16-17 mai 2025

Date AG régionale : 7 juin 2025



Marie-José Gaudefroy
Secrétaire Générale



Philippe Pudelko
Président

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SAMEDI 10 MAI 2025



Ordre du jour

01

Validation PV de CA

02

Votes ligue - AG fédérale

03

Tour des commissions et des activités

04

Point financier

05

Tour des comités

06

Point RH

07

Points licences

08

Points divers

Validation PV de réunion

Validation PV de réunion du CA

- PV de la réunion du CA ligue du 18 janvier 2025
- PV de la réunion du CA ligue du 29 mars 2025

Votes Ligue - AG fédérale

Vœux relatifs aux statuts

1. Article 11.1.2 – Délégués

Harmoniser avec l'article 3.1 du RI. Uniformiser en fonction du retour d'expérience des élections et renoncer à demander l'extrait de PV (simple déclaration sur modèle type)

2. Article 17.1 – Rétribution des membres du conseil d'administration

Mise en conformité des statuts avec la mise en application de la rémunération des administrateurs fédéraux.

3. Article 18.2 – Elections des membres du Bureau Directeur.

Modifier le nombre de membres du BD pour y intégrer les présidentes et les présidents des commissions statutaires

4. Article 24.1 – Commission de surveillance des opérations électorales.

Modifier la composition de la CSOE en accord avec les recommandations effectuées par le président de la CSOE lors des élections fédérales

Vœux relatifs au Règlement Intérieur

1. Article 3.1 – Délégués

- Eviter aux services de la fédération d'avoir à solliciter les procès-verbaux des instances dirigeantes ayant procédé aux désignations des délégués

2. Articles 11.1 et 11.2 – Jury d'appel.

- Modification liée à la nouvelle compétence du jury d'appel en matière d'appel des décisions de la CNCG et de la CNACG

3. Article 19 – Le centre de perfectionnement.

- Rectification d'une erreur dans le titre de l'article



Vœux relatifs aux RG - 1

1. Article 26.5 – Convention entre club – Équipe évoluant en championnat de France

- Au titre de la CMCD, une équipe relevant d'une convention entre club ne sera comptabilisée au bénéfice du club porteur, ~~sous-réserver qu'~~que si au moins ~~cinq~~ sept joueurs de ce club ~~sont~~ validés sur la liste de la convention ~~évoluant régulièrement dans l'équipe~~. A défaut, elle ne sera comptabilisée pour aucun des clubs parties à la convention.

2. Article 27.2.1 – Dispositif au niveau national et 28.3.2 – Seuil de ressources.

- Regroupement dans le domaine « arbitrage » des 3 sous-domaines « école d'arbitrage », « JAJ » et « JA » et précision sur la prise en compte des ressources sur le socle de base

3. Article 28.1.1 – Socle de base

- Modification des 7 joueurs à la place des 5 joueurs (Idem article 26.5)

Vœux relatifs aux RG - 2

4. Article 28.2.2 – Socle de ressource – Ajout bonus



Entraîneur en formation d'un des diplômes « Entraîneur territorial jeunes » ou « Entraîneur territorial adultes ». *Cet item du domaine technique entrera en vigueur à compter de la saison 2025/2026, sous-réserve de son adoption par l'assemblée générale fédérale qui se tiendra les 16-17 mai 2025 – 30 points*

5. Articles Socle de base, 28.3.1 –28.3.2 – Seuil de ressources, 28.4.2 – Participation féminine



Modification de l'âge des JAJ pour proposer un parcours compréhensible. Avec un repère mineur-majeur, c'est lisible pour tous. Mise à jour des articles pour préciser les âges JA et JAJ dans la CMCD

Vœux relatifs aux RG - 3

6. Article 29.1 – Droit à l'erreur.



Mise en place d'un droit à l'erreur

7. Article 29.4 – Récidive.



Modification de la récidive

Vœu relatif au Règlement CNCG

4. Article 2.2.2 Section I – Les commissions en charge du contrôle de gestion des clubs

-  Clarifier le périmètre d'intervention de la CNCG

Guide financier fédéral

Modifications du Guide financier fédéral

Tour des commissions & des activités



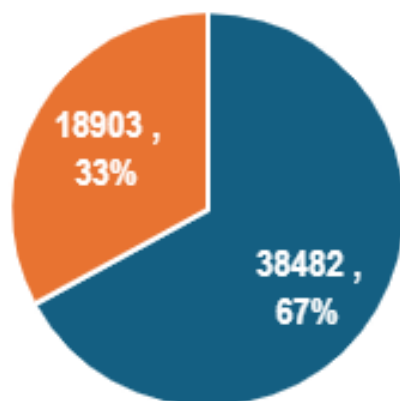
COMMISSION
STATUTS ET
RÈGLEMENTS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



Bilan 2024-2025

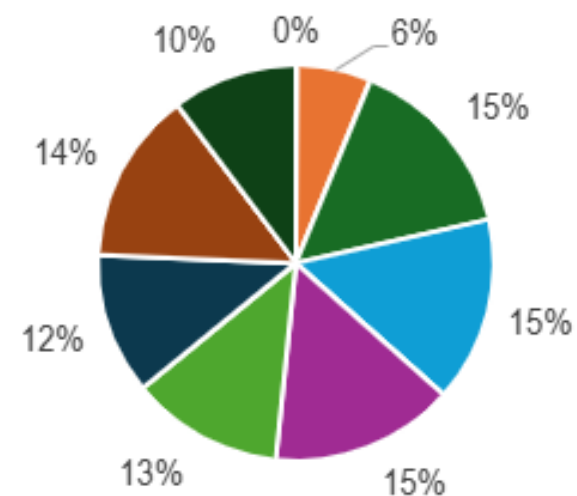
- Qualification

Qualification : Répartition M/F



■ Masculin ■ Féminin

Qualification : Répartition Ligue et Comités

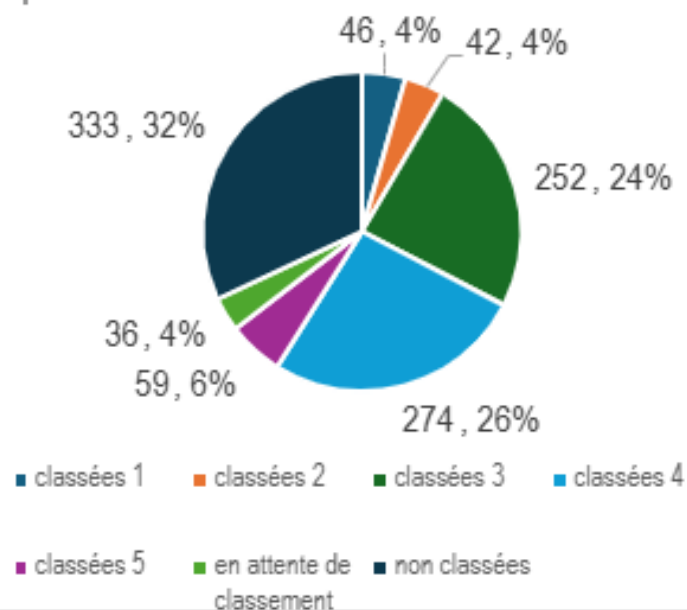


■ Ligue ■ CD75 ■ CD77 ■ CD78 ■ CD91 ■ CD92 ■ CD93 ■ CD94 ■ CD95

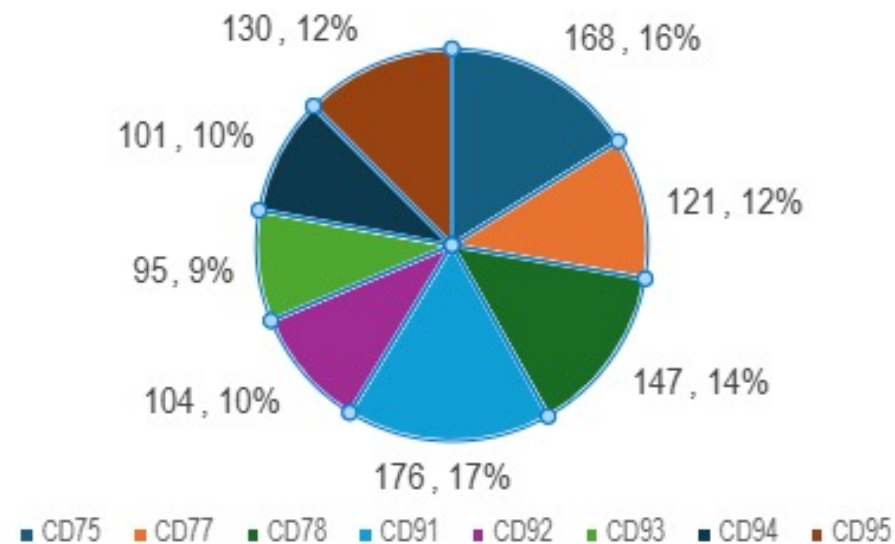
Bilan 2024-2025

- Équipements

Equipements : Classements des salles



Equipements : Répartition des salles par Comité

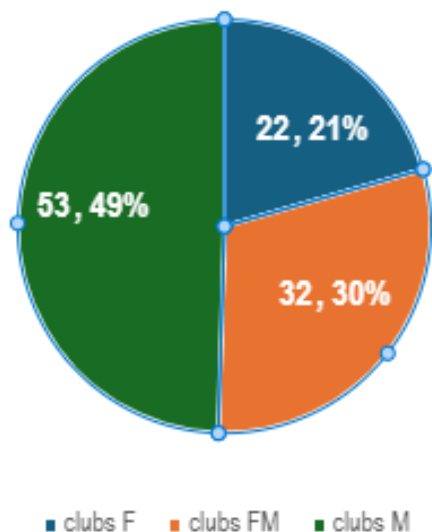


Abandon de la création du club de Longperrier (avec Juilly) dans le comité 77 car projet non viable (créneaux).

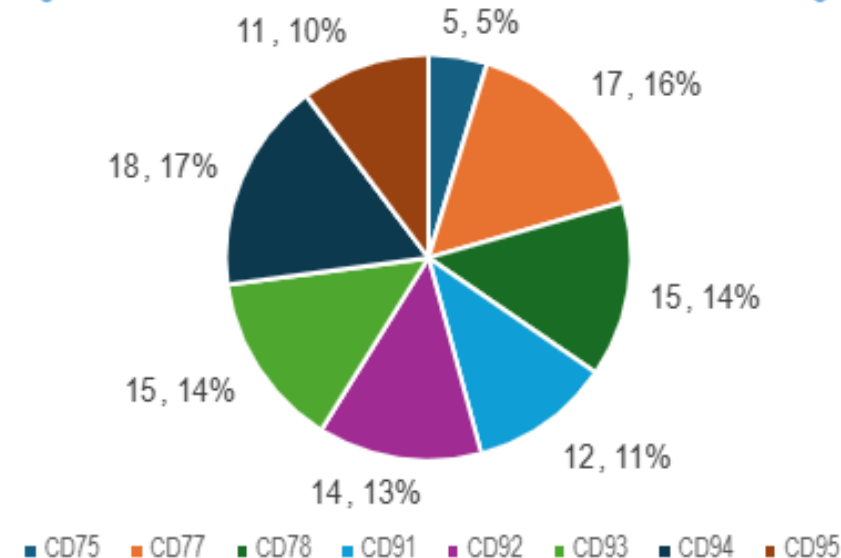
Bilan 2024-2025

- CMCD

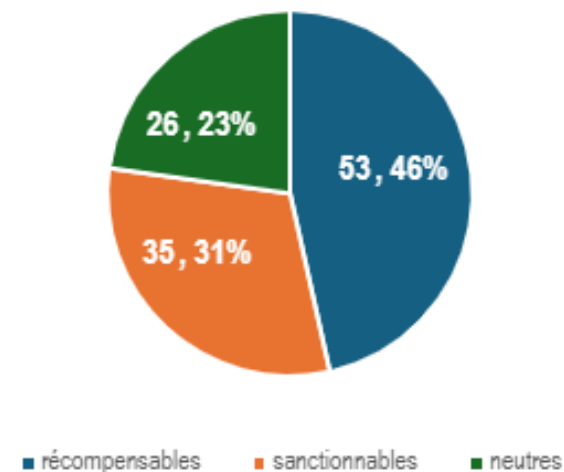
CMCD - Répartition club F/M/FM



CMCD - Répartition des 107 clubs par Comité



CMCD - Répartition des 107 clubs



Projet 2025-2026

- **CMCD**

- ☐ Points bonus supplémentaires avec changement des notes à atteindre pour la valorisation (en test pendant la saison 2025-2026)
- ☐ Changement des âges JA et JAJ en adéquation avec les règlements FFHandball
- ☐ Mise à jour “ art. 6 TABLEAU DES NIVEAUX DIPLÔME DES ENTRAINEURS

1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Points particuliers

Une même personne ne peut être prise en compte dans les socles incompressibles que dans un seul critère.

Une même personne peut être prise en compte dans les socles de développement que dans des axes différents.

2.2 Critère technique

Féminines :

- Si l'équipe de plus haut niveau du club évolue en N3R, le club doit disposer d'un entraîneur niveau LIDF3 (voir tableau). Remarque : nous conseillons à l'équipe souhaitant accéder à la N2F de disposer d'un 2ème entraîneur niveau LIDF 1 ou plus pour répondre au socle de base de la CMCD Nationale.

Masculins :

- Si l'équipe de plus haut niveau du club évolue en prénationale, le club doit disposer d'un entraîneur niveau LIDF3 (voir tableau). Remarque : nous conseillons à l'équipe souhaitant accéder à la N3M de disposer d'un 2ème entraîneur niveau LIDF 1 ou plus pour répondre au socle de base de la CMCD Nationale.

2.3 Critère arbitrage

Pour chaque équipe plus de 16 ans masculine ou féminine engagée au niveau régional, le club doit présenter un arbitre de grade territorial T1 ou T2 (ou national), validé par la CTA (ou la CNA) qui doit assurer au minimum 12 prestations sur désignation de la CTA. Ces prestations sont constituées par des arbitrages de matches en catégorie plus de 16 ans et des matches du championnat de France jeunes ainsi que des matches de coupe de France (ne sont pas pris en compte les arbitrages effectués dans le championnat « Sport en entreprise »). Alternativement, le club peut présenter un accompagnateur d'école d'arbitrage ayant été inscrit au moins sur 7 feuilles de match (journées différentes) sous réserve que le club dispose d'au moins 1 animateur d'école d'arbitrage.

Alternativement, une équipe (et seulement 1) par club peut présenter deux juges territoriaux T3 qui doivent assurer chacun au minimum 12 prestations indifféremment départementales ou régionales et hors club(s) d'appartenance. Ces prestations sont constituées par des arbitrages de matches en catégorie plus de 16 ans (ne sont pas pris en compte les arbitrages effectués dans le championnat « Sport en entreprise »). Pour les juges territoriaux T3 de 18 à 20 ans (âge sportif en référence à l'article 36.1) seront également pris en compte les arbitrages de matches en catégorie U18.

Le club qui ne posséderait pas le juge-arbitre territorial T1 ou T2 (ou national) au début de la saison, peut le remplacer par un juge-arbitre territorial T3 en formation régionale de juge-arbitre territorial T2 sur validation de la CTA et sous réserve qu'il obtienne son grade de juge-arbitre territorial T2.

Le club qui ne posséderait pas l'animateur d'école d'arbitrage au début de la saison, peut le remplacer par un animateur d'école d'arbitrage en formation sous réserve qu'il obtienne son diplôme avant le 31 mai.

Le club qui ne posséderait pas l'accompagnateur d'école d'arbitrage au début de la saison, peut le remplacer par un accompagnateur d'école d'arbitrage en formation sous réserve qu'il obtienne son diplôme avant le 31 mai.

Les dates de disponibilité fournies à la CTA par les arbitres doivent être réparties de façon égale sur les trois tiers de la saison sportive.

Une licence blanche ne peut être comptabilisée en socle incompressible.

En cas de mutation d'arbitre, d'animateur EA ou d'accompagnateur EA, le club d'accueil qui souhaite bénéficier des prestations du juge-arbitre muté(e) doit présenter l'accord écrit du club quitté avec le formulaire fédéral avant le 31 décembre de la saison en cours.

Avertissement : les rencontres moins de 9, moins de 11, moins de 13, moins de 15, moins de 17 ans et moins de 18 ans arbitrées par des juges-arbitres âgés de plus de 17 ~~20~~-ans ne sont pas pris en considération, celles-ci devant être arbitrées en priorité par des JAJ âgés de 11 ~~14~~ à 17 ~~20~~-ans (rappel âge sportif en référence à l'article 36.1).

2.4 Critère Juge-Arbitre Jeune

Conformément aux règlements généraux de la FFHandball (article 91.6.1), le juge-arbitre jeune (JAJ) est un licencié à la FFHandball, âgé de 11 ~~13~~ à 17 ~~20~~-ans (âge sportif en référence à l'article 36.1). Par exemple, pour un JAJ né en janvier ou en décembre 2008 ~~2004~~ : 2025 ~~2024~~ — 2008 ~~2004~~ = 17 ~~20~~-ans pour toute la saison 2025-2026 ~~2024-2025~~.

3.3 Axe arbitrage

Avertissement : les rencontres moins de 9, moins de 11, moins de 13, moins de 15, moins de 17 ans et moins de 18 ans arbitrées par des juges-arbitres âgés de plus de 17 ~~20~~-ans ne sont pas pris en considération, celles-ci devant être arbitrées en priorité par des JAJ âgés de 11 ~~14~~ à 17 ~~20~~-ans (rappel âge sportif en référence à l'article 36.1).

3.4 Axe école d'arbitrage

Un juge-arbitre jeune de 17 à ~~20~~-ans, titulaire d'une licence blanche ne peut être comptabilisé.



3.5.6 Axe engagement club (en test saison 2025-2026, non pris en compte dans le total de point du socle de développement)

Pour atteindre le socle de développement, les clubs peuvent comptabiliser de nouveaux points en référence aux dirigeants participant à la gestion de leur structure :

	Points
Président, trésorier, secrétaire ≤ 35 (âge sportif) élus d'un club	1 point
Présidente, trésorière, secrétaire élues d'un club	1 point

3.5.7 Axe labellisation des clubs (en test saison 2025-2026, non pris en compte dans le total de point du socle de développement)

Pour atteindre le socle de développement, les clubs peuvent comptabiliser de nouveaux points en référence aux labellisations (un même label est pris en compte une seule fois pour une équipe du club)

	Points
Label 1 Vie du club + pas de dossier en commission de discipline + 1 service civique.	1 point
Label 2 Club formateur + 1 encadrant Entraîner des jeunes ou Former des jeunes + Au moins 25% des licences compétitives du club sont comprises entre 12 et 16 ans.	1 point
Label 3 Arbitrage + pas de défaillance articles 2.3, 2.4, 3.3 et 3.4.	1 point
Label 4 Féminisation + U13F + U15F + U17F ou U18F + une Présidente, Trésorière, Secrétaire, Entraîneuse, JA ou JAJ.	1 point
Label 5 BabyHand + 1 encadrant certifier BabyHand + au moins 10 licenciés BabyHand.	1 point
Label 6 Hand à 4 + 1 encadrant certifier Hand à 4 + 1 action scolaire, universitaire, agricole, centre social ou entreprise.	1 point
Label 7 Ecole de Hand + 1 encadrant certifier Ecole de Hand + au moins 35% de licenciés du club sont compris entre 6 et 11 ans.	1 point
Label 8 Beach Handball + 1 encadrant certifier Beach Handball + au moins 4 licenciés Beach Handball.	1 point
Label 9 HandFit + 1 encadrant certifier HandFit + au moins 8 licenciés HandFit.	1 point
Label 10 ParaHand + 1 encadrant certifier ParaHand + au moins 6 licenciés HandEnsemble ou ParaHand.	1 point

Niveau	Equipe	Anciennes appellations	Intitulés des modules à prendre en compte dans la CMCD actuelle 24/25	Formations à suivre en 25/26 pour répondre au règlement
LIDF1	EXCF & HONM	Certificat "Contribuer à l'animation sportive de la structure" ET Certificat "Contribuer au fonctionnement de la structure"	3 Modules « Accompagnateur d'équipe » ET « Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif » ET « Valoriser et promouvoir les activités »	2 modules parmi (pour une personne) « <u>Accompagnateur d'équipe</u> » (15h) - proximité « <u>Débuter dans l'entraînement</u> » (25h) - proximité « <u>Animateur Ecole de Hand</u> » (30h) - proximité « <u>Animateur BabyHand</u> » (30h) ou BC1 du TFP 4 + BC2 du TFP 4 <i>Si la personne possède déjà « Contribuer à l'animation sportive de la structure », il lui est conseillé de suivre « <u>Animateur école de Hand</u> » (30h) ou « <u>Animateur BabyHand</u> » (30h) pour compléter ses qualifications.</i>
LIDF2	PNF & EXCM	Certificat "Entraîner des jeunes" OU Certificat "Entraîner des adultes" OU Certificat "Former des jeunes" OU Certificat "Performer avec des adultes"	Module « <u>Entraîner Territorial Jeunes</u> » OU Module « <u>Entraîner Territorial Adultes</u> » OU Certificat « <u>Former des Jeunes</u> » OU Certificat « <u>Performer avec des Adultes</u> »	Module « <u>Entraîner Territorial Jeunes</u> » (70h) - proximité OU Module « <u>Entraîner Territorial Adultes</u> » (60h) - proximité OU Certificat « <u>Former des Jeunes</u> » (125h) - Ligue OU Certificat « <u>Performer avec des Adultes</u> » (125h) - Ligue
LIDF3	N3R & PNM	Certificat "Entraîner des jeunes" OU Certificat "Entraîner des adultes" OU Certificat "Former des jeunes" OU Certificat "Performer avec des adultes"	Module « <u>Entraîner Territorial Jeunes</u> » OU Module « <u>Entraîner Territorial Adultes</u> » OU Certificat « <u>Former des Jeunes</u> » OU Certificat « <u>Performer avec des Adultes</u> »	Module « <u>Entraîner Territorial Jeunes</u> » (70h) - proximité OU Module « <u>Entraîner Territorial Adultes</u> » (60h) - proximité OU Certificat « <u>Former des Jeunes</u> » (125h) - Ligue OU Certificat « <u>Performer avec des Adultes</u> » (125h) - Ligue



COMMISSION
TECHNIQUE
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE





COMMISSION
ARBITRAGE
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



Bilan - Formations

- **JA T3-T2** : 18 binômes dont 1F – en cours de validations sur matchs région
- **JAJ T3T2** : 11 binômes récupérés dont 2 F + 1 monôme F via INTERCOM N+1(rattrapage)
- **ANIMATEURS FORMATION TERMINEE** : 12 + 1 annulé
- **FORMATION JAT** : 9 + 1 annulé (en cours)
- **FORMATION ACCOMPAGNATEURS CLUB** : 26 (formation terminée)
- **FORMATION OTM** : Une centaine pour la saison
- **FORMATION RSEC** : **Baisse significative** des inscriptions = méconnaissance des règles administratives entourant l'organisation et le déroulement des rencontres = incidents probables à venir.
 - CHANGEMENT CERTIFICATION dû aux difficultés logistiques et de ressources
 - Mise en place d'un QCM distanciel à la place d'une rencontre à gérer –

Bilan - PPF

- **INTERCOM REGION**

8 binômes pour 16 matchs / 2 matchs par binôme donc 16 JAJ table de marque

- **INTERPÔLES MASCULINS**

2 binômes franciliens excellence 3 (issus du PPF arbitrage) dont un féminin places 7-8

- **INTERLIGUE F**

Pas de binôme sélectionné

- **INTERLIGUES H**

1 binôme en cours de séparation et arrêt

- **Stage U16F**

1 binôme M

- **Autres**

1 JA Francilienne en finale coupe de France départementale féminine

1 binôme Francilien en finale coupe de France fédérale masculine (2^e binôme en deux ans)

Bilan - féminisation

- **INTERVENTIONS DANS COMITES**, aspects positifs ou négatifs de l'arbitrage au féminin, difficultés du recrutement
- **FNSU TOURNOI CTA-IDF** du dimanche 16 mars mis aux couleurs de l'arbitrage féminin dans le cadre de la **journée des droits des femmes** – 12 Equipes universitaires dont deux équipes féminines en gala
 - 30 matchs 18 JA féminines avec 1 binôme mixte (T1N)
 - 10 encadrants CTA + **vice-présidente CNA**

Bilan – boutique arbitrage

- **Succès pour la première saison avec satisfaction générale malgré quelques rares malfaçons et délais livraisons.**
- **Les prix ont été le premier paramètre.**
 - Maillots JAJ : 697
 - Shorts JAJ : 524
 - Maillot JA fushia féminin : 34
 - Maillot JA Gris féminin : 24
 - Maillot JA fushia masculin : 145
 - Maillot JA gris masculin : 128
 - Short féminin : 44
 - Short masculin : 163
 - Veste : 139
 - Paires Chaussettes : 190
- **Nouveau fournisseur choisi après appel d'offre.**
- **Le process des commandes sera déployé rapidement auprès des clubs**

Bilan - divers

- Interventions auprès d'élus pour rapporter de bons ou mauvais accueils de juges-arbitres par les employés municipaux,
- Interventions auprès de clubs ou mairies pour signaler les installations dangereuses ou confirmation des nouvelles règles (matérialisation du rond central)
- Application disciplinaire pour les juges-arbitres absents des commissions de discipline sans justificatif
- Avertissements administratifs aux juges-arbitres ne respectant pas les consignes territoriales ou certains aspects de l'éthique sportive

Projet

- En raison de disparition **d'étapes PPF** pour les JAJ T2/T1 – Tournoi Tremblay, Finales intercomités...
Les Comités et les clubs sont invités à transmettre leurs projets de tournois préparatoires jeunes ou autres
Coûts Arbitrage Club : Mémento financier
Coûts Accompagnements : Ligue
- Si les modifications CMCD sont validés par l'AG fédérale (JAJ T3 de 11 à 17 ans)
Pas de désignations « extérieures » JAJT3 11 à 13 ans
Validation des JAJT3 10 à 13 = par suivi officiel (document ligue) mais pas de match à l'extérieur (Pédagogie + logistique + pression pour les jeunes de 10 à 13)
Validation par responsables bassins départementaux ou CTA
Pour compenser la perte des JAJ de 18 à 21 et **Facilitation CMCD – CSR** :
JA 18 à 21 ans désignables sur rencontres Adultes ou Jeunes
Bilan fin de saison 2025-2026

Rappel

- **CARENCES ARBITRES :**

Rappel : Les arbitres adultes absents aux rencontres désignées sans justificatif précis, anticipé, prévu, prévenu dans les délais définis, sont amendés au club de l'arbitre.

Délais : Le jeudi 23h59

Montant de l'amende : 33€ - tarifs du guide financier 2024-2025 (idem 33€ pour absence aux stages obligatoires)

- **FORFAITS CLUBS hors délai ou non prévenu avec arbitres sur site**

Rappel : Le forfait kilométrique adapté est dû aux juges-arbitres par le club fautif.

La somme ne rentre pas dans le calcul de péréquation d'arbitrage

La somme ne doit pas être inscrite sur la FDME

La Ligue règle le ou les forfaits kilométriques de(s) carence(s) et refacture au club fautif

RÈGLEMENTS DU HANDBALL 2025 - CHANGEMENTS IHF SIGNIFICATIFS

- **Éléments principaux :**
 - **Tir à la tête du gardien(ne) = 2'**
 - **Intervention involontaire coach = 2'**
 - **Zone de managérat** = bancs des remplaçants / pro 16 places + 5 off / autres 14 places + 4 off
 - **FDME = IDEM**
 - **Engagement** = joueur + ballon entièrement dans le cercle
 - **Mi-temps** = 10 minutes – Adaptations territoriales
 - **Tenue ou objet interdit** = ongles (reprise et réécriture règle ancienne)

PLENIERE CTA PROMOTIONS-PROJETS-CALENDRIERS le 2 JUIN 2025



COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



RESULTATS SPORTIFS 2024-2025

Au 04/05/2025 (reste 1 à 2 matchs)

N1M

1 Descente Tremblay 1B

N2M

1 Montée St Ouen l'Aumône

4 Descentes Entente Plesséenne, Massy
Essonne HB 1B, Stade de Vanves HB, Paris
Sport Club

N3M

3 Montées Pontault Combault 1B, Levallois
Sport Club HB, CSA Kremlin Bicêtre

4 Descentes Montfermeil, Bois-Colombes
Sports HB, Chaville HB, Issy HB Masculins

-18M

1 Qualifiés Tremblay en France HB

4 Descentes AS Saint-Mandé HB, Elite Val
d'Oise, Entente Sud 93, Entente Massy
Essonne

N1F

1 Montée Villemomble

3 Descentes Issy Paris Hand 1B, Palaiseau, CM
Aubervilliers

N2F

3 Montées HBC Serris Val d'Europe, Paris
Sport Club, Etoile Sportive Colombienne HB

5 Descentes AS Mantaise, Aulnay HB, AS
Montigny le Bretonneux HB, Cergy HB, USM
Montargis HB

-17F

3 Qualifiées Stella St-Maur HB, Aulnay HB, ES
Montgeron

4 Descentes HBC Serris Val d'Europe, Paris
Saint Germain HB, HB Elite 77 Brie/Noisiel,
Bois-Colombes Sports HB

Résultats sportifs 2024-2025

Au 04/05/2025 (reste 1 à 2 matchs)

N1M

1 descente Tremblay-en-France HB 1B

N2M

1 montée AS St-Ouen-l'Aumône

4 descentes Ent. Plesséenne, Massy EHB 1B,
Stade de Vanves HB, Paris SC

N3M

3 montées Pontault-Combault HB 1B, Levallois
SC, CSA Kremlin-Bicêtre

4 descentes Montfermeil HB, Bois-Colombes Sp.,
Chaville HB, Issy HBM

U18M

1 qualifié Tremblay-en-France HB

4 descentes AS St-Mandé, Élite Val-d'Oise, Ent.
Sud 93, Ent. Massy Ouest-Essonne

N1F

1 montée Villemomble HB

3 descentes Issy-Paris Hand 1B, US Palaiseau,
CM Aubervilliers

N2F

2 montées HBC Serris VE, Paris SC

4 descentes AS Mantaïse, Aulnay HB,
AS Montigny-le-Bretonneux, Cergy HB

U17F

3 qualifiées Stella St-Maur HB, Aulnay HB,
ES Montgeron

4 descentes HBC Serris VE, Paris St-Germain HB,
Ent. Élite 77 Brie/Noisiel, Bois-Colombes Sp.

Championnats de France Jeunes

U18M France

6 équipes qualifiées pour la saison 2025-2026

US Ivry, Paris St-Germain HB, Ent. BBC, Ent. PCTSLM, Tremblay-en-France HB, US Créteil

5 équipes en barrage potentiel

Saint-Mandé, Ent. Yvelines, Élite Val-d'Oise, Ent. Sud 93, Ent. Massy Ouest-Essonne

4 équipes issues du championnat U18M élite

CSM Puteaux, ARPF 95, Ent. Fontenay / Malakoff, HBC Livry-Gargan

Sous réserve du respect des obligations sur la fin de saison

U17F France

5 équipes qualifiées pour la saison 2025-2026

Stella St-Maur, Issy-Paris Hand, Aulnay HB, ES Montgeron, Cergy HB

ES Villiers ne s'inscrit pas pour 2025-2026

7 équipes en barrage potentiel

Ent. Yvelines, HBC Gagny, Bois-Colombes Sp., Ent. Élite 77 Brie/Noisiel, HBC Serris, PSG

2 équipes issues du championnat U15F élite

Ent. Sud 93, US Alfortville

Sous réserve du respect des obligations sur la fin de saison

Envoi des FDME

Article 105 : communication des résultats

Règlement actuel

Les clubs sont tenus de transmettre les résultats de leurs équipes par le logiciel FdMe (sauf cas de force majeure) avant 12 heures le lundi. Sauf pour les brassages et la dernière journée de délayage des championnats jeunes où les résultats devront être envoyés avant le dimanche 20 heures. La COC pourra également demander par l'intermédiaire d'un courriel que les résultats. soient envoyés à un horaire avancé si elle le juge nécessaire pour la suite d'une compétition.

Modification

Les clubs sont tenus de transmettre les résultats de leurs équipes par le logiciel FdMe (sauf cas de force majeure) **avant 20 heures le dimanche**. ~~Sauf pour les brassages et la dernière journée de délayage des championnats jeunes où les résultats devront être envoyés avant le dimanche 20 heures.~~ La COC pourra également demander par l'intermédiaire d'un courriel que les résultats. soient envoyés à un horaire avancé si elle le juge nécessaire pour la suite d'une compétition.

U17F - Accès aux barrages régionaux

- Proposition de modification du règlement d'accès aux barrage U17 France avec la participation des U16 région

14.2 Mode d'attribution des places restantes :

>14.2.1 Si « n » nombre de places restantes

Une place attribuée à chaque comité non représenté pour qualifier une équipe en championnat de France moins de 17 pour l'année N+1 comme définie au point 14.1 à condition que cette équipe :

- soit qualifiée en championnat moins de 15 ans élite régional sur la saison N ou être qualifiée dans les 4 premières places d'excellence moins de 15.
- soit avoir 4 joueuses de moins de 16 ans ayant participé à un minimum de 8 matchs en championnat moins de 18 régional élite sur la saison N et être qualifiée en championnat moins de 15 régional sur la saison N.
- soit avoir 8 joueuses de moins de 16 ans ayant participé à un minimum de 8 matchs en championnat moins de 18 régional élite sur la saison N.

Par ailleurs, le comité concerné ne devra pas avoir perdu sa place sportivement par son représentant deux années consécutives en championnat de France, sinon la place sera reversée directement au barrage général.

Dans le cas où plusieurs équipes d'un même comité pourrait être éligible à la place en championnat de France, un barrage aura lieu au sein du comité concerné pour déterminer l'ayant droit de ce dernier.

Dans le cas où « n+1 » comités seraient concernés, un barrage aura lieu entre les meilleurs équipes de chaque comité concerné pour déterminer le ou les équipes qui évolueront en championnat de France pour la saison N+1.

Dans le cas où tous les comités seraient déjà représentés comme prévu au point 14.1, cette place sera directement reversée au point 14.2.2.

U17F - Accès aux barrages régionaux

- Proposition de modification du règlement d'accès aux barrages U17 France avec la participation des U16 région

>14.2.2 La ou les places restantes à répartir seront attribuées par un barrage. Pour participer au barrage de championnat de France moins de 17 ans pour la saison N+1, une équipe doit :

- soit avoir participé au championnat de France moins de 17 de la saison N.
- soit avoir terminé dans les 8 premières places du championnat élite régional moins de 15 ans sur la saison N.
- soit avoir 4 joueuses de moins de 16 ans ayant participé à un minimum de 8 matchs en championnat moins de 18 régional élite sur la saison N et être qualifiée en championnat moins de 15 élite régional sur la saison N ou être qualifiée dans les 4 premières places moins de 15 excellence régional sur la saison N.
- soit avoir 8 joueuses de moins de 16 ans ayant participé à un minimum de 8 matchs en championnat moins de 18 régional élite sur la saison N.

La COC territoriale IDF pourra refuser – sur avis motivé – l'engagement des équipes présentées.

La commission vérifiera chaque année que les entraîneurs diplômés désignés par les clubs soient bien ceux officiant sur les rencontres, tout manquement pourra être sanctionné de non-autorisation à la participation la saison suivante.

Entraîneurs des équipes régionales jeunes

- Obligation de banc au niveau régional pour les catégories U18 et U15

Règlement entraîneurs autorisés à partir de la saison ? Elite et Excellence même date ? En formation ? En championnat moins de 18 et moins de 15 ans régional, les équipes devront présenter un entraîneur autorisé sur le banc et noté en officiel A sur la FDME qui devra être titulaire au minimum d'un des diplômes requis :

- le certificat « Entraîner des jeunes en Compétition »
- le certificat « Entraîner des adultes en Compétition »

Une équipe pourra présenter un officiel différent par match à la seule condition que ce dernier ait l'un des diplômes requis.

Au-delà de trois absences de l'entraîneur autorisé sur l'ensemble du championnat, une sanction sportive d'un point par match sera appliquée à l'équipe concernée.

Mise en application au niveau U18 et U15 sur 2 ans en autorisant la 1^{re} année le statut en formation

Feuille de match à 14 joueurs

Suite à une demande de certains entraîneurs qui évoluent au championnat +16 ans donnant accès au championnat de France, la COC propose de passer la feuille de match à 14 joueurs pour les 2 niveaux suivants :

- N3R féminine
- Prénational masculin

Modification du challenge U13

Suite à la réunion ETR et à la demande des CTF, il a été demandé de faire évoluer le challenge u13 en championnat U13 pour les grosses équipes de chaque comité mais également de garder le challenge pour les autres équipes.

Après discussion, la COC n'envisage pas de créer un championnat U13 mais souhaiterait proposer 2 formules de compétition en U13 au lieu d'une:

- Championnat régional sur 4 dates + finalités
- Challenge régional sur 4 dates + finales

Modification du challenge U13

Championnat régional :

- En masculins : 3 poules de 9 équipes (3 meilleures équipes de chaque département + 3 équipes restantes déterminées en collaboration entre la Technique IdF et la COC IdF) s'affrontant en tournoi à 3 sur 4 dates les premiers de chaque poule s'affrontent en phase finale.
- En féminins : 2 poules de 9 équipes (2 meilleures équipes de chaque département + 2 équipes restantes déterminées en collaboration entre la Technique IdF et la COC IdF) s'affrontant en tournoi à 3 sur 4 dates les 2 premiers de chaque poule s'affrontent en phase finale.

Modification du challenge U13

Challenge régional :

- Ouvert à toutes les autres équipes évoluant au premier niveau départemental u13 sur 4 dates + finale
 1. Tour de cadrage pour tomber à 18 équipes
 2. 6 tournois à 3 avec 2 qualifiés par poule
 3. 4 tournois à 3 avec 1 qualifié par poule
 4. 2 matchs secs avant finales



COMMISSION
DÉVELOPPEMENT
LIGUE
ÎLE DE FRANCE





Trophée des clubs





Trophée des clubs

En cours :
Le hand fit

À venir :
Le Para hand
Le Hand à 4
Le Beach hand
En milieu scolaire





Trophée des clubs résultat en cours

Étiquettes de lignes	BabyHand	Ecole hand	Féminisation	Hand fit en cours	Intégrité	Total général
AS ST-GERMAIN LES ARP.	1					1
ASC TRAPPES	1	1	1			3
AS POISSY			1			1
ASV CHATENAY-MALABRY	1					1
AC BOBIGNY			1			1
CERGY HB	1		1			2
CS VALENTON	1		1		1	3
COMITÉ VAL-D'OISE					1	1
ELITE VAL-D'OISE			1		1	2
HB BOUCLE-DE-SEINE 78	1				1	2
HBC ARCUEILLAIS			1			1
HBC VAL-DE-SEINE		1		1		2
NOISY-LE-GRAND HB	1				1	2
PANTIN HBC	1					1
PARIS SC			1			1
PARIS XO					1	1
REVEIL DE NOGENT	1	1	1			3
US ALFORTVILLE	1		1			2
USC MAISONS-LAFFITTE	1					1
US FONTENAYSIENNE			1			1
US VILLEJUIF	1					1
VILLENEUVE-ABLON HB	1		1			2
Total général	13	3	12	1	6	35

Trophée des clubs : lauréats territoriaux

STRUCTURE	COMITÉ	PRATIQUE
AS ST GERMAIN-LES-ARP.	91	BabyHand
HBC VAL-DE-SEINE	91	École de hand
PARIS SC	75	Féminisation
NOISY-LE-GRAND HB	93	BabyHand
CS VALENTON	94	Intégrité
CS VALENTON	94	Féminisation
REVEIL DE NOGENT	94	École de hand
CERGY HB	95	Féminisation
ÉLITE VAL-D'OISE	95	Intégrité
ASC TRAPPES	78	École de hand
HB BOUCLE-DE-SEINE 78	78	Intégrité
USCMAISONS-LAFFITTE HB	78	Baby Hand

Labellisation 2025-2028



LABELISATION 2025-2027

en cours



**Fin de la campagne
des labels le 31 mai
2025 pour les clubs**



■ CD 75 ■ CD 77 ■ CD 78 ■ CD 91 ■ CD 92 ■ CD 93 ■ CD 94 ■ CD 95

PROJETS ASSOCIATIFS en ATTENTE de validation

Indicatif	Nom club
5875038	STADE FRANÇAIS
5877058	HBC NOISIEL
5892024	CSM PUTEAUX
5893004	MONTREUIL HB
5893023	HBC NEUILLY-SUR-MARNE
5894004	US IVRY
5894005	CSA KREMLIN-BICETRE
5894009	RÉVEIL DE NOGENT
5894011	CA BOISSY
5894012	CSM BONNEUIL
5894023	CA L'HAY-LES-ROSES
5894031	CS VALENTON
5894038	VILLENEUVE ABLON HB
5894044	ASS. ST-MAURICE-DU-PERREUX
5894050	RSC CHAMPIGNY
5894051	CHENNEVIERES HBC
5894057	ÉLAN CHEVILLY-LARUE
5895023	AS ST-OUEN-L'AUMONE

**NOMBRE DE CLUBS PAR COMITE AYANT DEPOSE
UN PROJET ASSOCIATIF seulement 58 à ce jour**



LABELISATION 2023 pour mémoire

Synthèse des labels

18 clubs avec 5 labels / 9		8 clubs avec 6 labels / 9 :	6 clubs avec 7 labels / 9	3 clubs ayant 8 labels / 9
- US Lagny Montévrain (77) - USJM HB Mitry-Mory (77) - HBC Noisiel (77) - HBC Serris VE (77) - Sénart AHB (77) - AS Poissy (78) - Marolles HB (94) - HBC Arcueilais (94) - CA L'Haÿ-les-Roses (94)	- Morsang-Fleury HB (91) - US Palaiseau (91) - CSM Puteaux (92) - Issy-Paris Hand (92) - HBC Gagny (93) - Montreuil HB (93) - Tremblay-en-France HB (93) - Réveil de Nogent (94) - US Ormesson (94)	- US Vaires EC (77) - HB Brie 77 (77) - ES Montgeron (91) - Rueil AC (92) - HBC Neuilly-sur-Marne (93) - US Ivry (94) - ES Vitry (94)	- Paris SC (75) - HBC Conflans (78) - Massy EHB (91) - HBC Val-de-Seine (91) - CSA Kremlin-Bicêtre (94) - Cergy HB (95)	- Savigny HB 91 (91) - Villiers EC (94) - HBC Parisis (95)

- 126 clubs ont au minimum un label.
- Le label le plus représenté est *Club Formateur* avec 95 clubs.
- Le label le moins représenté est *Beach Hand* avec 3 clubs.



ARBITRAGE



BABYHAND



BEACH HAND



FÉMINISATION



FORMATEUR



HAND À 4



HANDENSEMBLE



HANDFIT



INTÉGRITÉ &
CITOYENNETÉ



Actions évènementielles



HANDBALL'TOI

En cours d'organisation
à Meudon 10 juin 2025





HANDBALL'TOI

Évènement

Le 10 juin 2025 aura eu lieu notre évènement Handball'Toi en partenariat avec **LIDL France**.

L'objectif était de mettre en avant le handball et ses bonnes pratiques ainsi que sensibiliser les jeunes sur les bons réflexes alimentaires à adopter.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 300 à 500 enfants tout au long de cette merveilleuse journée et de les faire participer à divers ateliers le matin, suivis d'un tournoi l'après-midi.

Lien vidéo : <https://youtu.be/yBBV9TpA9Ys>





Action partenaire FFHandball : La Boulangère

Un dispositif qui emmène le handball en magasin !



⚠ Photo non contractuelle



- ✓ Quoi ? Une animation tirs au but, encadrée par un club, comité ou ligue
- ✓ Où ? Installée en grandes surfaces, proche de votre entité locale
- ✓ Quand ? Entre fin septembre et fin octobre 2025
- ✓ Combien de temps ? 1 journée ou 1 demi-journée
- ✓ Quelles récompenses / héritage pour le club ?
 - Une dotation de produits La Boulangère – valeur : 200 €
 - > Exemple : 160 pains au chocolat + 160 croissants + 30 brioches pour un tournoi ou un goûter de Noël
 - La promotion de votre club, de vos événements et le recrutement de licenciés
 - > Avant l'animation, grâce à l'affichage en magasin et sur les réseaux sociaux
 - > Pendant l'animation, au travers l'installation de supports de communication
 - > Après l'événement, lors d'un envoi d'emailing aux participants ou grâce aux contacts obtenus → création de licences événementielles



Service civique



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous



SERVICE CIVIQUE

État des services civiques sur le territoire IDF



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

NOMBRE DE SERVICES CIVIQUES PAR COMITÉ

Comité 75 : 3	Comité 78 : 8	Comité 77 : 19	Comité 91 : 9
• CSM Finances • Paris SC	• AS Poissy • HBC Plaisir – Les Clayes • Triel Chanteloup Hautil • CLOC Achères • HB Boucle-de-Seine 78	• US Lagny-Montévrain • US Vaires EC • Mormant AHB • HBC Serris Val-d'Europe • Sénart HB • SC Gretz-Tournan • USM Villeparisis • CS Monterelais • Le Mée Sp. • Claye-Souilly SHB • Cesson Vert-St-Denis HB	• Val-d'Yerres HB • AS Villebon • HBC Val-de-Seine • AS Corbeil-Essonnes • ES Brunoy • Massy EHB

État des services civiques sur le territoire IDF

NOMBRE DE SERVICES CIVIQUES PAR COMITÉ

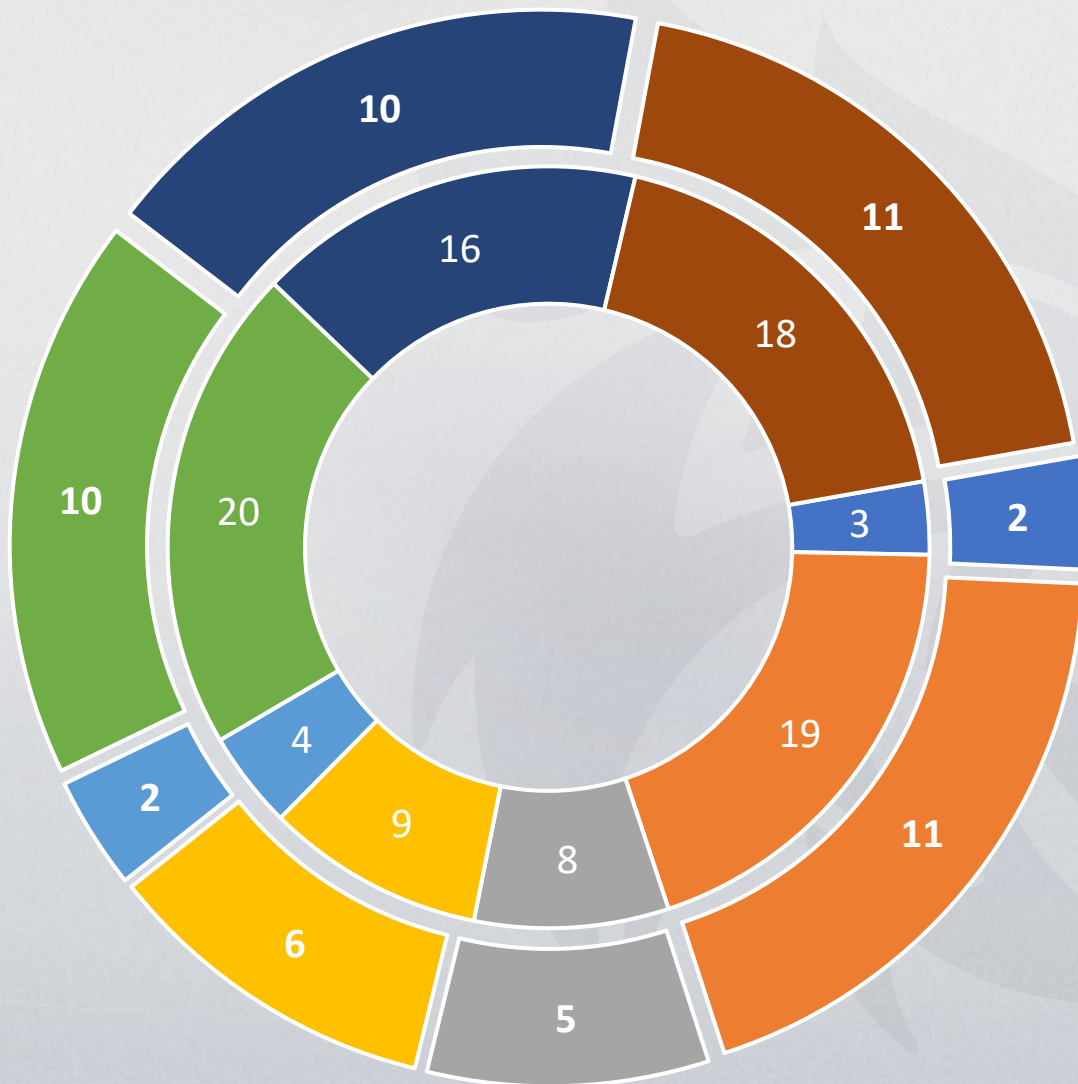
Comité 92 : 4	Comité 93 : 20	Comité 94 : 16	Comité 95 : 18
- Rueil AC - ES Colombienne	- Tremblay-en-France HB - Lilas-Pré HB - Montreuil HB - AS Drancy - Noisy-le-Grand HB - Villemomble HB - SO Rosny-sous-Bois - Montfermeil HB - CM Aubervilliers - USM Audonienne	- CA L'Haÿ-les-Roses - Villiers EC - CS Valenton - Élan Cheville-Larue - HBC Arcueilais - ES Sucy - ASA Maisons-Alfort - Réveil de Nogent - Stella St-Maur HB - CSM Bonneuil - CS Valenton	- Avenir de Survilliers - FB2M - Agglo. Roissy Pays-de-France 95 - Élite Val-d'Oise - Cergy HB - HBC Soisy-Andilly-Margency - AS St-Ouen-l'Aumône - HB Goussainville - HB St-Brice - COM Argenteuil - Comité 95

• Total de services civiques au 31 janvier 2025 : **97**

• Ce qui représente pour la saison 2024-202 : 58 200 €

Répartition dans les comités: nbre de clubs et nbre de services civiques

34% de filles



Total de services civiques au 31 janvier
2025 : **97 services civiques**
Ce qui représente pour la saison : **58 200 €**

Une nouveauté la formation Civique et
Citoyenne portée par la ligue : **57 jeunes !**

■ Comité 75 ■ Comité 77 ■ Comité 78 ■ Comité 91
■ Comité 92 ■ Comité 93 ■ Comité 94 ■ Comité 95



Coach'elles



Une marque et un logo déposés

REJOIGNEZ



Les Coach'elles 2021 - 2024

En quelques chiffres :

18 femmes intégrées au dispositif sur les 4 saisons

• Trois modèles de statuts :

- Apprentie 17/18
- Stagiaire 1/18
- Salariée 1/18

• Trois employeurs différents:

- ligue 5/18
- comité 1/18
- club 13/18

En 2024 -2025 :

Nombre de salarié plein temps dans un club ou un comité :

5/18

Nombre de clubs qui ont embauché une Coach'elle

13 /18

Nombre de clubs qui ont fait appel à la mise à disposition de la ligue : 14 clubs

Marraine de cette première session

ANGÉLIQUE SPINCER

(entraîneuse HB Plan-de-Cuques)



Les Coach'elles 2021 - 2024

Année	Coach'Elles	STATUT	STRUCTURE	MAD	2024 - 2025
2021	Lucie De Carvalho	Apprentie TFP4 validée	ES Vitry & comité 94		CDI comité 94
2021	Daniella Jovien	Apprentie TFP4 Validée	US Ivry		Club : Tu Verrière
2021	Manon Beauvillain	Apprentie TFP4 Validée	Ligue	Cergy HB / CSM Gennevilliers / HB Boucle-de-Seine 78	MAD : temps plein Cergy
2021	Lalia Yatera	Apprentie TFP4 non validée	CSA Kremlin-Bicêtre		Pas de carte pro
2021	Jessyka Weschi	Apprentie TFP4 validé	CSA Kremlin-Bicêtre		CDI omnisport KB
2021	Justine Groslevin	Stagiaire TFP4 validée	Comité 77		Carte pro en responsabilité des sélections du comité
2022	Mariam Ouattara	Apprentie TFP4 validée	Ligue	Stains (fin janv 23) / St-Gratien / Roissy-en-France / Comité 95	Carte pro double projet infirmière
2022	Mélanie Roupie	Apprentie TFP4 non validée	Ligue	HBC SAM / CSM Eaubonne / CSM Gennevilliers / Cergy HB 2 mois	Pas de carte pro double projet entraîneur et psy

Les Coach'elles 2021 - 2024

Année	Coach'Elles	STATUT	STRUCTURE	Mise à disposition	Sur la saison : 2024 - 2025
2022	Lucie Antunes	Apprentie TFP4 validée	ES Vitry		
2022	Annie-L Cyrille	Apprentie TFP4 non validée	PUC		
2022	Bilel BA	Apprentie TFP4 validée	PUC		Recherche d'emploi
2022	Cindy Domont	Apprentie TFP4 validée	HBC Val-de-Seine		CDI HBC Val-de-Seine
2022	Assetou Doumbia	Apprentie TFP4 validée	Cergy		Carte pro toujours au club
2023	Aminata Demba	Apprentie TFP4 validée	Ligue	CSM Finances & Saint Ouen	Carte pro toujours au club
2023	Myriam Sénécal	Apprentie TFP4 non validée	Ligue	Drancy puis Stella St-Maur HB	En arrêt maternité Stella St-Maur HB
2024	Léa Frund	Apprentie en cours	Ligue	HBC Noisiel	HBC Noisiel apprentie
2024	Lucina Valina	Apprentie en cours	Aulnay HB		
2024	Angéline Gaume	Apprentie en cours	Paris St-Germain HB		

Projet Coach'Elles

féminisation 2025-2028



◆ **Projet 1 – Coach’elles : professionnalisation des jeunes femmes**

 **Objectif** : Professionnaliser des jeunes femmes via l’alternance dans des clubs, avec un accompagnement structuré de la Ligue.

 **Publics** : Femmes 18-24 ans (TFP4, BPJEPS, TFP5, CD2SA)

Étapes clés :

- Recensement des clubs d’accueil et candidates, promotion du dispositif (via comités + réseau)
- Aide à la rédaction des fiches de poste + cadrage des missions
- Accompagnement du club employeur (outils RH, appui OPCO, CFA ...)
- Suivi individuel (livret partagé, entretiens, visites, appui tuteur)
- Animation collective (temps de regroupement, réseau Coach’elles)
- Valorisation (bilans, portraits, communication réseaux)

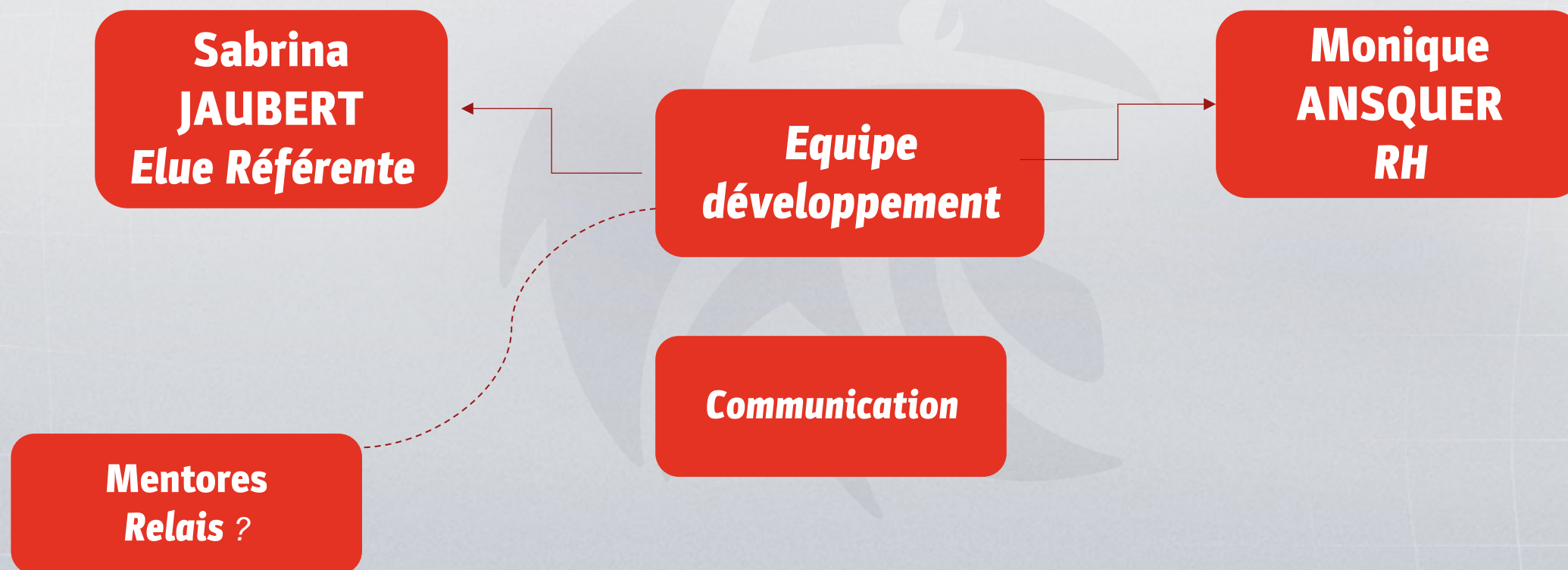
Moyens estimés pour 8 Coach’elles

- 0.2 ETP coordination
- 0.3 ETP accompagnement alternantes
- 0.3 ETP animation / valorisation

 **Total RH : 0.8 ETP**



Les Coach 'elles 2025 - 2028



Coach'Elles recrute !

Vous êtes un club ?



Vous êtes une candidate ?



◆ **Projet 2 – Développement de la féminisation**

🎯 **Objectif** : Augmenter le nombre d'équipes féminines U11F et d'éducatrices

👥 **Publics** : Jeunes filles (U11), collégiennes, femmes loisirs 16+, universitaires

Volets déployés :

- 1.Challenge Hand à 4 -11F clubs** (4 étapes + 1 finale)
- 2.Volet scolaire UNSS/USEP** : 3 étapes avec les académies
- 3.Volet loisir adultes 16+** : soirées Handfit / week-end conviviaux
- 4.Volet universitaire** : challenge interacadémique + promotion encadrement

Indicateurs clés :

- +10 % de clubs avec équipe U11F
- 10 étapes organisées / 5 séminaires post-événement
- Nombre d'éducatrices formées ou identifiées

Moyens estimés :

- 0.8 ETP (≈ 28h/semaine)
- 38 500 € de coût annuel dont 24 000 € de recettes identifiées

🇫🇷 **Reste à charge : 14 500 €**

DU STADE VERS L'EMPLOI 2024

DSVE : 2024

**8 opérations 780 demandeurs d'emploi 80 entreprises :
5 comités
58 000 € en prévision**

- DT 92 Villeneuve-la-Garenne + comité 92 : **8 octobre 2024** 100 demandeurs d'emploi
- DT 94 Le Kremlin-Bicêtre : **10 octobre 2024** 100 demandeurs d'emploi
- DT 77 Provins + comité 77 : **15 octobre 2024** 80 demandeurs d'emploi
- DT 77 Meaux + comité 77 : **17 octobre 2024** 100 demandeurs d'emploi
- DT 75 Paris 20^e + Paris SC **3 décembre 2024** 100 demandeurs d'emploi en situation d'handicap
- DT 92 Puteaux + comité 92 : **20 janvier 2025** 100 demandeurs d'emploi
- DT 94 MDH Ligue : **23 janvier 2025** 100 demandeurs d'emploi
- DT 93 Montreuil + comité 93 : **11 février 2025** 100 demandeurs d'emploi

DSVE : 2025

- Via la fédération, programmation à ce jour une opération dans le 91 et dans le 93
- Nous sommes en attente de la convention régionale et de la planification



ANS PSF 2025



ANS PSF LIDF 2022 / 2025

- 2022 : La fédération a attribué un budget total de **423 957 €**.
 - La part féminine attribuée est de **139 084 €**, soit 32,80 % du budget.
- 2023 : **359 000 €**.
 - **104 718 €**, soit 29,17 % budget.
- 2024 : **335 570 €**
 - La part féminine attribuée
- Et pour 2025 : **308 560 €**
 - La part féminine au minima 20 % : **71 000 €**
 - La part para hand au minima 10 % : **30 560 €**

ANS 2025

répartition club territoire

	60%	185 136 €	pour les clubs
308 560 €	31%	95 653 €	pour les comités
	9%	27 770 €	pour la ligue

comité 75	3475	8	11	8 900,00
comité 77	8712	13	42	13 500,00
comité 78	8644	9	37	12 500,00
comité 91	8582	13	39	13 850,00
comité 92	7124	11	27	11 400,00
comité 93	6629	15	26	12 000,00
comité 94	8051	18	32	13 700,00
comité 95	5862	9	26	9 800,00
	57079	96	240	



ANS PSF 25 Le calendrier

Au plus tard
3 avril – 23 avril
campagne de
dépôt

24 avril – 20 mai
instruction
territoire

21 mai – 5 juin
instruction
fédérale

6 juin
Transmission
des propositions
d'attributions de
l'ANS

Juin/Septembre
Edition des
états de
Palements /
versement des
Subventions,



ANS 2025

par comité	nbre de demande en nombre de dossier club 2025	en % des clubs du comité	Variante 2024-2025	nbre actions	nombre de bilan action ANS déposé 2024
comité 75	8	73%	=	13	7
comité 77	13	31%	=	13	10
comité 78	9	24%	=	16	10
comité 91	7	18%	- 5	15	17
comité 92	11	41%	=	22	17
comité 93	18	69%	+3	35	2
comité 94	18	56%	=	29	18
comité 95	10	38%	+1	17	12
	94		- 2	160	116

ANS 2025

Composition du copil qui est en cours d'instruction :

[Composition COPIL Territoriaux IDF .xlsx](#)

Nouveaux projets



◆ **Projet 3 – Hand Corporate : bien-être et cohésion en entreprise**

🎯 **Objectif** : Déployer une offre innovante de sport santé en entreprise, combinant séances régulières (Handfit) et actions ponctuelles de team building DSVE

👥 **Publics cibles** : Entreprises (TPE/PME, grands groupes), collectivités, universités, EHPAD

📌 **Deux formats complémentaires** :

- **Pratique régulière** : accompagnement à la mise en place d'ateliers Handfit, Hand à 4 via des outils dédiés pour les clubs
- **Actions ponctuelles** : organisation de journées, intervention ou séminaires type team building

🔧 **Étapes opérationnelles** :

- Modélisation économique (tarifs, appels à projets, projections)
- Conception d'outils commerciaux (plaquettes, argumentaires)
- Lancement d'une campagne de prospection ciblée
- Déploiement d'un test pilote (suivi, retours d'expérience)
- Structuration et animation d'un réseau d'intervenants qualifiés

👥 **Ressources humaines mobilisées** :

- 0.2 ETP – Coordination générale / lien entreprises
- 0.2 ETP – Communication / animation test
- 0.2 ETP – Suivi des éducateurs / réseau
- 0.1 ETP – Recherche de financements (AAP)
- 0.1 ETP – Évaluation et capitalisation

🇫🇷 **Total RH estimé : 0.8 ETP**

◆ **Projet 4 – Le Grand 8 : rayonnement local des clubs**

 **Objectif** : Organiser des événements territoriaux à fort impact local

 **Publics** : clubs, collectivités, QPV, scolaire, périscolaire, PSH

Étapes clés :

- Diagnostic partagé clubs/mairies (questionnaire, cahier des charges)
- Création outils com + calendrier événementiel
- Coordination territoriale avec comités
- Création du réseau d'intervenants
- Appui logistique (prêt matériel, RH...)
- Suivi/évaluation du dispositif

Moyens estimés :

- 0.2 ETP coordination
- 0.2 ETP soutien clubs
- 0.2 ETP logistique
- 0.1 ETP communication
- 0.1 ETP évaluation

 **Total RH : 0.8 ETP**

◆ **Projet 4 – Le Grand 8 : rayonnement local des clubs**

 **Objectif** : Organiser des événements territoriaux à fort impact local

 **Publics** : clubs, collectivités, QPV, scolaire, périscolaire, PSH

Étapes clés :

- Diagnostic partagé clubs/mairies (questionnaire, cahier des charges)
- Création outils com + calendrier événementiel
- Coordination territoriale avec comités
- Création du réseau d'intervenants
- Appui logistique (prêt matériel, RH...)
- Suivi/évaluation du dispositif

Moyens estimés :

- 0.2 ETP coordination
- 0.2 ETP soutien clubs
- 0.2 ETP logistique
- 0.1 ETP communication
- 0.1 ETP évaluation

 **Total RH : 0.8 ETP**



PLANNING ACTIVITÉS

TFP 4 modulaire
CV et FOAD

TFP4 2023 2024 visites des structures

Rentrée TFP 5

Colloque Tiby 95

Jury plénier TFP4
2023 2022

JPO MDH

HANDBALL 'toi

Journée des
capitaines FFSU

Tournoi
Tremblay

ROAD SHOW
CD 78

SSS formation Prof

Portez-vous bien

FFSU hand à 4 hand Fluo

1^{er} cordée

1^{er} cordée

1^{er} cordée

du stade à l'emploi

Séminaire féminisation

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

ICT

80 Services civiques

Tournoi Tiby 95

Tournoi Féminin 75 91

Licences et mutations

Clôture de l'exercice comptable



PPF (anticiper)

ADMIN

PPF

EVT

SAC

CTA

ITFE

TFP 4 modulaire
CV et FOAD

Colloque
Tiby 77

Dvp
Beach

CF
GB

Certif T4 pro

UNSS hand à 4

JPO MDH

Tournoi
Tiby 77

Régionales
Hand'ensem
ble

Tournoi inter
feminin

Programme Coach
elle

ROAD SHOW ?

JANVIER

FEVRIER

MARS

AVRIL

ICT

IP F

Webinaire
ANS

Séparation de l'exercice et bilan CRIF

Clôture de l'exercice comptable

Planif PPF 25-26

IL F

IP M

lancement campagne
ANS



ADMIN

PPF

EVT

SAC

CTA

ITFE

PPF (anticiper)

ITFE (anticiper)

BPF

Planif Formations

Certif T5 pro

Certif T4 modulaire

Certif T4 pro

Rentrée T4 pro 24-25 ?

Tournoi
Lafargue &
Martin

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

IL M

Tournoi
féminin 92

HANDBALL 'toi

JOP PARIS

Dossiers Pôles

Bilans et projets ANS

AGO

CMCD

Ouverture saison administrative et mutations



INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE





STABILITÉ

**Pilotage
Stratégique**

CONSEIL PÉDAGOGIQUE (16)
BD ligue + Pts comités + CTS + Resp. pédagogique ITFE

**Pilotage
Opérationnel**



M. ANSQUER
Vice-Présidente Emploi
Formation



N. KEITA
CTS
Coordinateur ETR



G. BONNET
Responsable
pédagogique ITFE

**Pilotage
Pédagogique**



M. DEFROCOURT & B. COSNARD
TFP 4 – Educateur de handball
Formation professionnelle



N. KEITA & G. BONNET
TFP 5 – Entraîneur de handball
Formation professionnelle



M. HAJICEK
Arbitrage et officiels



G. BONNET
Autres formations



M. RAHOLIAONA – S. TORTORA – C. GNAHOUA
Administratif et Financier



M. DEFROCOURT
Référente Intégrité



N. HACHETTE
Communication web



T. CARADEC
Référent Handicap



CHIFFRES CLÉS ITFE 23-24

9

Nouvelles formations

- Manager / Détecter les jeunes (30h)
- Manager les adultes (30h)
- Se perfectionner (65h)
- + 6 modules de 15h

+50
%

Augmentation des
inscrits sur la
formation ETJ

85
%

Satisfaction
générale

492

Apprenants inscrits
(entraîneurs +
Accompagnateurs JA)

Tutorats de compétences

49

Entraîneurs
concernés

50
+

Séances
tutorées

300
+

Suivis
individuels

NOUVEAUTÉS 24-25



**Parcours d'entraîneur
départemental +
accessible et + adapté**



**8 Modules à la
carte de niv 5**



**+ de suivi individuel
(tutorat de compétences)**

BILAN DE L'ACTIVITÉ 24-25

17

formations
modulaires

37

sessions
modulaires

3

sessions pro

950

jours de
formation

600

stagiaires

3 900

Heures

14

formateurs
salariés

8

formateurs
autoentrepreneurs

35

formateurs
intervenants

~ 70

évaluateurs

2

Colloques TIBY

8

Mini séminaires



OFFRE PARCOURS PRO 25/26

**ÉDUCATEURS
ENTRAINEURS**
Niv dép/région

NIV 4

**TFP 4
ÉDUCATEUR DE HB**

1 session - MDH
Du 1/7/25 au 30/6/26

**DIRECTEURS
TECHNIQUES
ENTRAINEURS**
Niv national

BP APT

1 session - MDH
Décembre 25 à Mars 27

NIV 5

**TFP 5
ENTRAINEUR DE HB**

Prochaine
session
Septembre 26

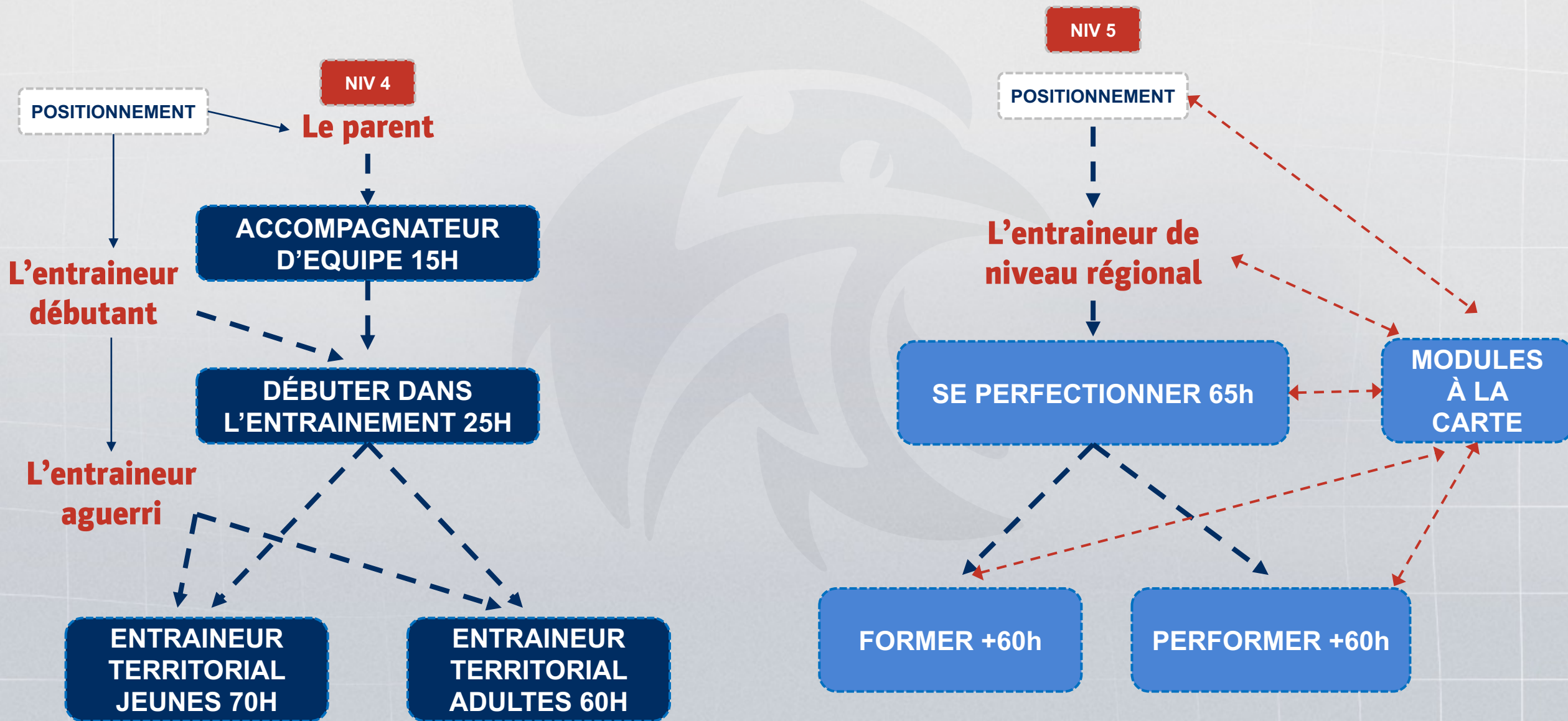
**TFP 5
CHARGÉ DE DEV**

1 session - MDH
Octobre 2025 à
Décembre 2026

**Agents de
développements**



Le PARCOURS MODULAIRE « ENTRAINEUR »



Le PARCOURS MODULAIRE « OFFRES DE PRATIQUE »



Point financier



BUDGET LIGUE IDF HANDBALL - CHARGES 2025

INTITULE DES COMPTES	R 2024	B 2025
IDF -TFP V CONTINU - ENTRAINEUR DE HANDBALL	20 029,52	22 000,00
IDF -NIV. V MODULAIRE - ENTRAINEUR DE HANDBALL	12 118,24	3 000,00
IDF -TFP IV CONTINU - EDUCATEUR DE HANDBALL	40 215,41	27 000,00
IDF -NIV. IV MODULAIRE - EDUCATEUR DE HANDBALL	61 265,00	62 000,00
IDF -AUTRES FORMATIONS	7 102,65	1 500,00
IDF -FORMATION ARBITRAGE	1 300,00	0,00
IDF -ITFE - FORMATION CONTINUE TIBY	9 785,07	10 000,00
IDF -ITFE - FONCTIONNEMENT	7 985,51	7 500,00
FORMATION	159 801,40	133 000,00
IDF -COMMISSION TECHNIQUE	8 697,39	9 000,00
IDF -COMMISSION SPORTIVE	8 971,01	9 000,00
IDF -COMMISSION DISCIPLINE	2 260,86	2 300,00
IDF -CTD REUNIONS PLENIAIRES	2 881,63	2 500,00
IDF -COMMISSION RECLAMATIONS ET LITIGES	664,00	500,00
IDF -COMMISSION SR-CMCD-QUALIFICATIONS	746,83	800,00
IDF -COMMISSION COMMUNICATION	151,80	100,00
IDF -COMMISSION ARBITRAGE	37 530,00	25 000,00
IDF -CTA STAGES ACCOMPAGNEMENTS OFFICIELS	20 664,78	17 000,00
IDF -CTA - PPF ARBITRAGE	5 847,46	6 000,00
IDF -COMMISSION INTEGRITE	1 300,00	1 000,00
COMMISSIONS	89 715,76	73 200,00
IDF -COMMISSION DEV - SERVICE AUX CLUBS	8 341,66	8 000,00
IDF -DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	46 653,94	16 000,00
IDF -DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE - HAND a 4	6 230,81	6 000,00
IDF -SPORT SANTÉ	13 527,41	5 000,00
IDF -ANIMATION PÉRIPH ÉVÈNEMENTS	10 693,65	5 000,00
IDF -BEACH HANDBALL	13 900,59	14 000,00
IDF -DEMARCHE RSO	5 338,75	6 000,00
DEVELOPPEMENT SERVICE AU CLUB	104 686,81	60 000,00

BUDGET LIGUE IDF HANDBALL - PRODUITS 2025

INTITULE DES COMPTES	R 2024	B 2025
IDF -TFP V CONTINU - ENTRAINEUR DE HANDBALL	79 687,07	70 000,00
IDF -TFP V MODULAIRE - ENTRAINEUR DE HANDBALL	46 820,38	20 000,00
IDF -TFP IV CONTINU - EDUCATEUR DE HANDBALL	154 091,87	120 000,00
IDF -NIV. IV MODULAIRE - EDUCATEUR DE HANDBALL	116 949,32	115 000,00
IDF -AUTRES FORMATIONS	16 791,94	22 000,00
IDF -ITFE - FORMATION ARBITRAGE et OFFICIELS	10 378,00	10 000,00
IDF -ITFE - FORMATION CONTINUE TIBY	15 470,00	20 000,00
IDF -ITFE - FONCTIONNEMENT	114 460,00	111 900,00
FORMATION	554 648,58	488 900,00
IDF -COMMISSION SPORTIVE	10 930,00	11 000,00
IDF -COMMISSION DISCIPLINE	17 110,00	17 000,00
IDF -COMMISSION RECLAMATIONS ET LITIGES	1 600,00	2 000,00
IDF -COMMISSION ARBITRAGE	32 488,35	20 000,00
IDF -CTA - PPF ARBITRAGE	1 482,25	1 500,00
COMMISSIONS	63 610,60	51 500,00
IDF -COMMISSION DEV - SERVICE AUX CLUBS	83 971,45	38 000,00
DEVELOPPEMENT SERVICE AU CLUB	83 971,45	38 000,00

BUDGET LIGUE IDF HANDBALL - CHARGES 2025

INTITULE DES COMPTES	R 2024	B 2025
IDF - RECETTES STATUTAIRES - LICENCES	1 242 560,57	1 267 000,00
IDF - RECETTES STATUTAIRES - MUTATIONS	170 348,00	170 000,00
IDF - RECETTES STATUTAIRES - DROITS ENGAGEMENT	6 324,00	6 500,00
IDF - RECETTES STATUTAIRES - AFFILIATIONS	43 532,00	44 000,00
RECETTES STATUTAIRES (REVERSSEMENTS)	1 462 764,57	1 487 500,00
IDF - ETR - FONCTIONNEMENT	6 321,99	5 000,00
IDF - ETR - REUNIONS-SEMINAIRES	1 396,00	1 500,00
IDF - FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	149 778,44	100 000,00
IDF - FRAIS BENEVOLES	41 388,51	40 000,00
IDF - ASSEMBLEE GENERALE	15 227,00	15 000,00
IDF - BUREAU DIRECTEUR	2 870,49	3 000,00
IDF - COMITE DIRECTEUR	406,00	1 000,00
IDF - CONSEIL D'ADMINISTRATION	11 914,28	12 000,00
IDF - MISSIONS - REPRESENTATIONS	5 044,40	4 000,00
IDF - FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	3 102,34	3 000,00
IDF - MASSE SALARIALE	1 046 703,23	1 077 000,00
FONCTIONNEMENT LIGUE	1 284 152,68	1 261 500,00
IDF - PPF FEMININ	323 591,12	350 000,00
IDF - PPF MASCULIN	405 565,56	350 000,00
PPF POLES ET STAGES	729 156,68	700 000,00
IDF - FINALES CHAMPIONNAT DE France		35 000,00
IDF - TOURNOIS INTERNATIONAUX	2 893,20	
IDF - TOURNOI TIBY U21	8 302,92	8 000,00
IDF - TOURNOI TIBY U19	9 705,82	8 000,00
IDF - TOURNOI U20F	51 442,36	64 000,00
IDF - TOURNOI U18F	46 920,97	64 000,00
IDF - ORGANISATION COUPE DE FRANCE	3 640,00	
IDF - ORGANISATION AUTRE EVENEMENT	18 330,67	
ORGANISATION EVENEMENTS	141 235,94	179 000,00
TOTAL DES CHARGES	3 971 513,84	3 894 200,00

BUDGET LIGUE IDF HANDBALL - PRODUITS 2025

INTITULE DES COMPTES	R 2024	B 2025
IDF - RECETTES STATUTAIRES - LICENCES	1 808 534,67	1 860 000,00
IDF - RECETTES STATUTAIRES - MUTATIONS	310 042,00	310 000,00
IDF - RECETTES STATUTAIRES - DROITS ENGAGEMENT	73 413,00	75 000,00
IDF - RECETTES STATUTAIRES - AFFILIATIONS	97 163,00	100 000,00
RECETTES STATUTAIRES	2 289 152,67	2 345 000,00
IDF - FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF	619 998,52	559 000,00
FONCTIONNEMENT LIGUE	619 998,52	559 000,00
IDF - PPF FEMININ - FONCTIONNEMENT	147 030,00	143 000,00
IDF - PPF MASCULIN - FONCTIONNEMENT	138 490,00	143 000,00
PPF POLES ET STAGES	285 520,00	286 000,00
IDF - FINALES CHAMPIONNAT DE France		79 500,00
IDF - TOURNOI U20F	2 095,00	2 000,00
IDF - TOURNOI U18F	45 632,82	44 300,00
IDF - ORGANISATION AUTRE EVENEMENT	3 920,14	
ORGANISATION EVENEMENTS	51 647,96	125 800,00
TOTAL DES PRODUITS	3 948 549,78	3 894 200,00
RESULTAT	-22 964,06	0,00

Tarif des licences

Licence (1)		Répartition					Ligue 2024/2025	Ligue 2025/2026	Augmentation Ligue	Prix total 2024/2025	Prix total 2025/2026	assurance Individuelle Accident 2024/2025	assurance Individuelle Accident 2025/2026	Prix total + assur. IA (3) 2024/2025	Prix total + assur. IA (3) 2025/2026
		part fédérale (2)	Maison du hand	assurance RC	Total 2024/2025	2025/2026									
LICENCES COMPÉTITIVES															
▶ Hand à 7															
	plus de 16 ans	26,29 €	6,00 €	1,64 €	33,93 €	34,43 €	15,07 €	16,57 €	1,50 €	49,00 €	51,00 €	2,64 €	3,25 €	51,64 €	54,25 €
	12-16 ans	15,15 €	6,00 €	0,72 €	21,87 €	22,37 €	11,63 €	13,13 €	1,50 €	33,50 €	35,50 €	1,02 €	1,25 €	34,52 €	36,75 €
	6-12 ans	10,44 €	6,00 €	0,37 €	16,81 €	17,31 €	7,19 €	8,69 €	1,50 €	24,00 €	26,00 €	0,29 €	0,40 €	24,29 €	26,40 €
▶ Blanche Hand à 7															
	plus de 16 ans	26,29 €	6,00 €	1,64 €	33,93 €	34,43 €	15,07 €	16,57 €	1,50 €	49,00 €	51,00 €	2,64 €	3,25 €	51,64 €	54,25 €
▶ Beach handball															
	plus de 16 ans	19,33 €	6,00 €	1,64 €	26,97 €	27,47 €	6,53 €	8,03 €	1,50 €	33,50 €	35,50 €	2,64 €	3,25 €	36,14 €	38,75 €
	12-16 ans	10,44 €	6,00 €	0,72 €	17,16 €	17,66 €	2,84 €	4,34 €	1,50 €	20,00 €	22,00 €	1,02 €	1,25 €	21,02 €	23,25 €
▶ Parahand															
	plus de 16 ans	19,33 €	6,00 €	1,64 €	26,97 €	27,47 €	6,53 €	8,03 €	1,50 €	33,50 €	35,50 €	2,64 €	3,25 €	36,14 €	38,75 €
	12-16 ans					17,66 €		4,34 €	4,34 €		2,00 €		1,25 €		3,25 €
▶ Corpo															
	plus de 16 ans	19,33 €	6,00 €	1,64 €	26,97 €	27,47 €	15,03 €	16,53 €	1,50 €	42,00 €	44,00 €	2,64 €	3,25 €	44,64 €	47,25 €
LICENCES NON-COMPÉTITIVES															
▶ Babyhand															
	moins de 6 ans	10,44 €	6,00 €	0,37 €	16,81 €	17,31 €	4,00 €	5,50 €	1,50 €	20,81 €	22,81 €	0,29 €	0,40 €	21,10 €	23,21 €
▶ Loisir Hand à 7 / Hand à 4															
	plus de 16 ans	18,63 €	6,00 €	1,60 €	26,23 €	26,73 €	10,00 €	11,50 €	1,50 €	36,23 €	38,23 €	2,36 €	3,00 €	38,59 €	41,23 €
	12-16 ans	6,33 €	6,00 €	0,66 €	12,99 €	13,49 €	7,01 €	8,51 €	1,50 €	20,00 €	22,00 €	0,89 €	1,10 €	20,89 €	23,10 €
	6-12 ans	6,33 €	6,00 €	0,66 €	12,99 €	13,49 €	7,01 €	8,51 €	1,50 €	20,00 €	22,00 €	0,89 €	1,10 €	20,89 €	23,10 €
▶ Loisir Beach handball															
	plus de 16 ans	18,63 €	6,00 €	1,60 €	26,23 €	26,73 €	10,00 €	11,50 €	1,50 €	36,23 €	38,23 €	2,36 €	3,00 €	38,59 €	41,23 €
	12-16 ans	6,33 €	6,00 €	0,66 €	12,99 €	13,49 €	7,01 €	8,51 €	1,50 €	20,00 €	22,00 €	0,89 €	1,10 €	20,89 €	23,10 €
	6-12 ans	6,33 €	6,00 €	0,66 €	12,99 €	13,49 €	7,01 €	8,51 €	1,50 €	20,00 €	22,00 €	0,89 €	1,10 €	20,89 €	23,10 €
▶ Handfit															
	plus de 16 ans	18,63 €	6,00 €	1,60 €	26,23 €	26,73 €	4,00 €	5,50 €	1,50 €	30,23 €	32,23 €	2,36 €	3,00 €	32,59 €	35,23 €
	12-16 ans	18,63 €	6,00 €	0,66 €	25,29 €	26,73 €	3,00 €	3,56 €	0,56 €	28,29 €	30,29 €	0,89 €	3,00 €	29,18 €	33,29 €
▶ Handensemble															
	plus de 16 ans	6,33 €	6,00 €	0,66 €	12,99 €	13,49 €	4,00 €	5,50 €	1,50 €	16,99 €	18,99 €	0,89 €	1,10 €	17,88 €	20,09 €
	12-16 ans	6,33 €	6,00 €	0,66 €	12,99 €	13,49 €	3,00 €	4,50 €	1,50 €	15,99 €	17,99 €	0,89 €	1,10 €	16,88 €	19,09 €
	6-12 ans	6,33 €	6,00 €	0,66 €	12,99 €	13,49 €	3,00 €	4,50 €	1,50 €	15,99 €	17,99 €	0,89 €	1,10 €	16,88 €	19,09 €
▶ Dirigeant															
	plus de 16 ans	12,08 €	6,00 €	0,68 €	18,76 €	19,26 €	10,00 €	11,50 €	1,50 €	28,76 €	30,76 €	0,99 €	1,20 €	29,75 €	31,96 €
	12-16 ans	12,08 €	6,00 €	0,68 €	18,76 €	19,26 €	10,00 €	11,50 €	1,50 €	28,76 €	30,76 €	0,99 €	1,20 €	29,75 €	31,96 €
▶ 31,75															
	plus de 16 ans	12,08 €	6,00 €	0,68 €	18,76 €	19,26 €	10,00 €	11,50 €	1,50 €	28,76 €	30,76 €	0,99 €	1,20 €	29,75 €	31,96 €
▶ Évènementielle (*)															
	tous âges	0,00 €	0,00 €	0,06 € ⁽⁴⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,06 € ⁽⁴⁾	0,00 €	0,13 € ⁽⁴⁾	0,15 € ⁽⁴⁾	0,19 € ⁽⁴⁾	0,21 € ⁽⁴⁾

Tour des comités





Point RH



Point RH

- Recrutement en cours de 4 alternants
 - 1 comptable
 - 2 services aux clubs (option arbitrage et option événementiel)
 - 1 communication

Point licences





Point licences

Type licence	10/05/2025	% Fém		31/05/2024	% (2024)	31/05/2023	% (2023)
Baby-hand	3.541	31%		2.642	+ 34%	2.275	+ 56%
Blanche Dirigeant	448	31%		437	+ 3%	365	+ 23%
Corpo	120	2%		120	-	124	-3%
Dirigeant +16 ans	3.798	37%		3.571	+ 9%	3.320	+ 16%
Dirigeant 12-16 ans	14	57%		-	-	-	-
Dirigeant Indépendant	68	40%		-	-	-	-
Hand à 7 +16 ans	13.932	31%		13.909	+ 0,2%	13.365	+ 4%
Hand à 7 12-16 ans	15.062	36%		14.215	+ 6%	13.702	+ 10%
Hand à 7 6-11 ans	15.889	30%		15.301	+ 4%	14.504	+ 10%
Hand à 7 Blanche +16 ans	22	32%		26	- 15%	23	- 4%
Hand à 7 Indépendant	13	0%		15	- 13%	44	- 70%



Point licences - suite

Type licence	10/05/2025	% Fém	31/05/2024	% (2024)	31/05/2023	% (2023)
HandEnsemble +16 ans	81	19%	160	- 28%	140	- 18%
HandEnsemble 2-16 ans	20	30%	-	-	-	-
HandEnsemble 6-11 ans	13	23%	-	-	-	-
Handfit +16 ans	712	86%	701	+ 3%	556	+ 30%
HandFit 12-16 ans	7	43%	-	-	-	-
Loisir Beach +16 ans	6	20%	-	-	-	-
Loisir Hand7/ H4 +16 ans	3.363	30%	3.133	+ 15%	2.814	+ 27%
Loisir Hand7/ H4 12-16 ans	119	51%	-	-	-	-
Loisir Hand7/ H4 6-11 ans	109	33%	-	-	-	-
Parahand +16 ans	61	16%	-	-	-	-
Total hors Evenementielle	57.398	33%	54.230	+ 6%	51.232	+ 12%
Evènementielle	7.875	44%	12.734	-38%	12.634	- 38%
Total Avec Evenementielle	65.273	34%	66.964	-2%	63.866	+ 2 %

Points divers



Calendrier instances ligue

- **Date du prochain CT ligue**
 - Samedi 24 mai 2025
- **Date AG Ligue**
 - Samedi 7 juin 2025
- **Date AG Fédérale**
 - Vendredi 16 et samedi 17 mai 2025

Calendrier AG des comités

- **CDHB75 :**
- **CDHB77 : 21/06/2025 à Vaires**
- **CDHB78 : 22/06/2025 à Versailles**
- **CDHB 91 : 18/06/2025 à Dourdan**
- **CDHB92 : 25/06/2025 à Fontenay-aux-Roses**
- **CDHB93 : 21/06/2025**
- **CDHB94 : 20/06/2025**
- **CDHB95 : 19/09/2025 à Eaubonne**

LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL

